

L'Homme préhistorique :
revue mensuelle illustrée
d'archéologie et
d'anthropologie
préhistoriques / publiée sous
la [...]

. L'Homme préhistorique : revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques / publiée sous la direction de MM. le Dr Chervin & A. de Mortillet. 1926-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

13^e Année.

N^o 11.

Novembre 1926.

LE POLISSOIR NÉOLITHIQUE DE ZONHOVEN

(Province de Limbourg, Belgique)

PAR

J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS.

Lors de nos recherches archéologiques à Zonhoven, en 1907 (1), on nous avait appris l'existence, dans la bruyère, entre les villages de Zonhoven et de Genck, d'énormes pierres en partie recouvertes par le sable. Au dire d'un hôtelier de Zonhoven, à l'une de ces pierres cachée par les bâtiments d'une ferme, était attachée une légende bien connue dans la région : la légende de la pierre qui pousse, qui grandit.

Ces pierres, situées au lieudit « Holsteen » sont groupées d'une manière irrégulière et dans un espace relativement restreint : ce sont des blocs de quartzite vraisemblablement landénien (2), dont la plupart ont un volume de plusieurs mètres cubes. (*Fig. 1*).

(1) Voir : J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS. — *Contribution à l'étude du préhistorique dans la Campine limbourgeoise*. (Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, compte-rendu de la XXI^e Session. Liège 1909.)

M. DE PUYDT, J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS. — *Mélanges d'Archéologie Préhistorique, Industrie à cailloux roulés de Zonhoven, etc.* (Bulletin, Institut Archéologique Liégeois, t. XLI, 1911.)

J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS. — *Etude sur le Limbourg belge préhistorique*. (Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, compte-rendu de la XXIII^e Session, Gand 1913.)

(2) Détermination de M. J. Anten, chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège. (Voir note page 229).

On peut y voir des cupules naturelles, cupules qui certainement ont dû donner à ces roches ainsi qu'à l'endroit qu'elles occupent, le nom de « Holsteen » c'est-à-dire, en flamand, « pierre creuse ou pierre à trous ».

Une de ces pierres, présentant des rainures artificielles plus ou moins profondes avait surtout attiré notre attention, et nous nous proposons de l'étudier avec soin, lorsque d'autres recherches et d'autres fouilles réclamèrent tout notre temps.



Fig. 1. — Vue prise au Holsteen. La position du polissoir, à droite de la ferme, est indiquée sur la photographie, par une petite tache blanche (papier fixé à l'extrémité d'un bâton).

En août 1922, profitant d'un séjour à Liège de notre collègue et ami le D^r Capitan, professeur au Collège de France et à l'Ecole d'Anthropologie de Paris, nous allâmes avec lui au Holsteen, accompagnés de quelques autres collègues liégeois de l'Institut international d'Anthropologie, entre autres M. Damas, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège; nous dégagâmes, en partie, la roche à cuvette et à rainures et l'avis unanime fut que nous nous trouvions en présence d'UN POLISSOIR NÉOLITHIQUE.

Depuis, nous avons entrepris de nouveaux travaux de déblayement et nous nous proposons, aujourd'hui, de faire connaître, les résultats de nos nouvelles recherches ainsi que nos conclusions.

Avant nos derniers travaux, la partie découverte de la roche était assez restreinte et ne dépassait le niveau du sol, que d'une hauteur maxima de 0^m30 ; quelques rainures seules étaient visibles (voir *Fig. 2*, en-dessous de la lettre A.) Après dégagement

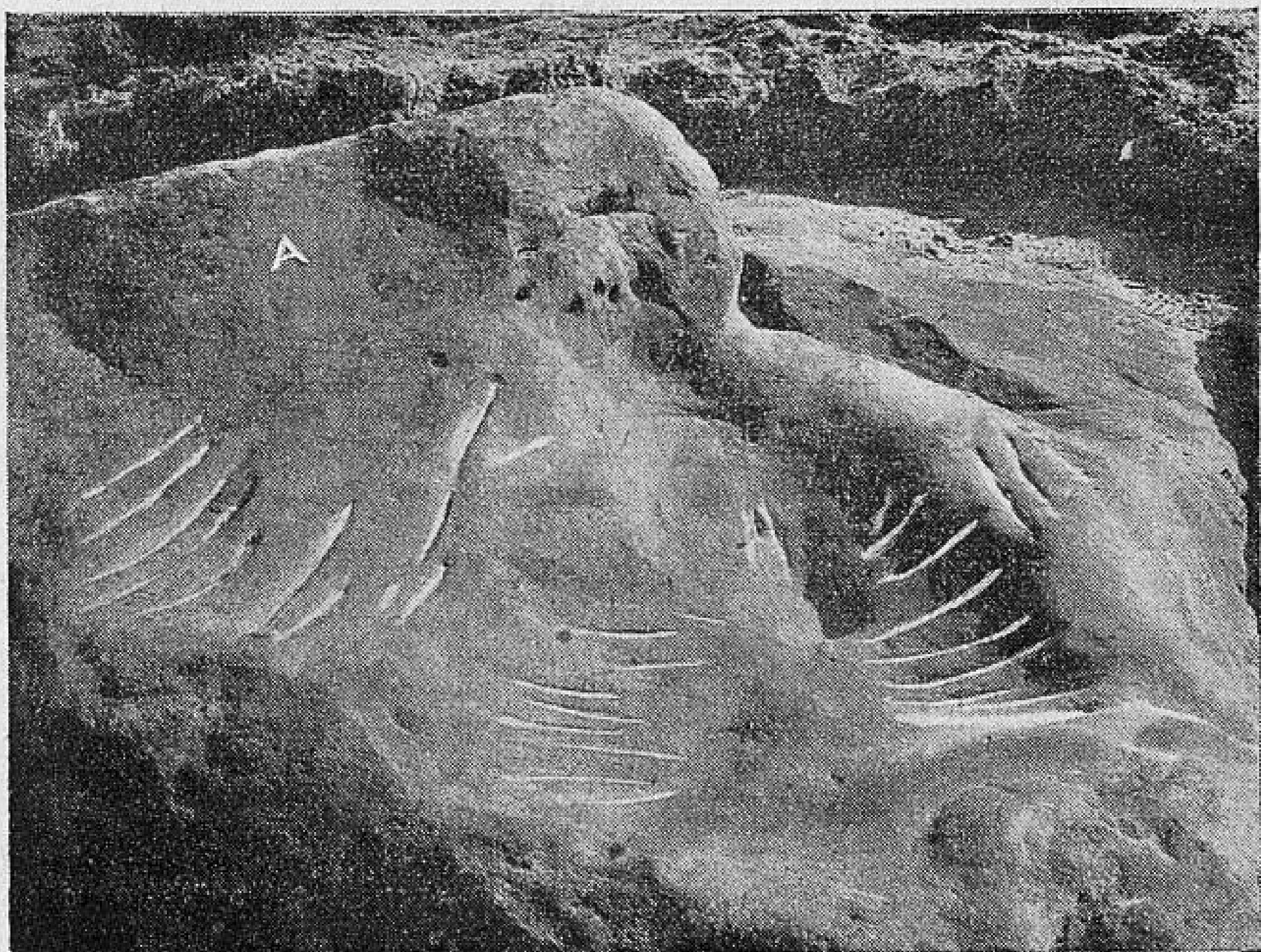


Fig. 2.— Le polissoir néolithique du Holsteen. Les rainures ont été remplies de sable blanc pour qu'elles apparaissent plus nettement sur la photographie.

de la partie supérieure de la roche, celle-ci présentait une surface d'environ 5 mètres de long sur 4 mètres de large.

Nous fîmes alors, tout autour du bloc ainsi dégagé, des tranchées qui amenèrent la découverte de quelques éclats informes de silex, dont un paraissait être un éclat de dégagement. La bêche, à environ un mètre de profondeur, rencontrait de nouveau la roche : celle-ci s'étend sous le sable, sur une étendue plus ou moins considérable. Nos tranchées nous la firent voir sur une épaisseur de deux mètres, mais la partie ainsi mise à

jour n'offrant plus traces de travail humain, nous crûmes pouvoir arrêter nos travaux. Seule, la face supérieure de la roche qui présente une dépression naturelle avait été utilisée par les Néolithiques (*Fig. 2 et 3*).

Cette dépression, sorte de cuvette allongée et irrégulière de 1^m20 à 1^m40 de diamètre, montre en divers endroits des parties adoucies par suite d'un frottement prolongé. A l'intérieur et à l'extérieur de la cuvette sont creusées 32 stries ou rainures, de



Fig. 3. — Le polissoir néolithique du Holsteen. Ce cliché ne reproduit pas, comme la *fig. 2*, l'ensemble des rainures, mais plus spécialement la cuvette principale.

longueur, de largeur et de profondeur variables (0^m09 à 0^m29 de longueur, 0^m005 à 0^m03 de largeur et 0^m005 à 0^m25 de profondeur). Ces rainures ont, pour la plupart, 0^m15 à 0^m20 de longueur.

Au point A (*Fig. 2*), la roche conserve les marques apparentes de l'action du polissage; des marques semblables se voient dans la cuvette.

Un fait digne d'attirer l'attention, c'est la nature même de la roche. Sous une croûte gris-noirâtre de très minime épaisseur,

apparaît la couleur grisâtre et claire de la roche. Pour en enlever un fragment, il faut donner au bloc de nombreux coups de pic, mais, aussitôt détaché, le morceau n'offre plus de consistance : il s'effrite sous les doigts avec la plus grande facilité (1).

Cette circonstance pourrait, à première vue, plaider contre l'utilisation de la roche comme polissoir, ou, tout au moins, faire douter de l'ancienneté des stries ou rainures : celles-ci ayant dû vraisemblablement disparaître au cours des siècles à la suite des pluies, des gels, de l'action mécanique du sable, etc.

Répétons, cependant, que si la roche se pulvérise facilement lorsqu'elle se présente sous forme de fragments détachés de la masse, cette masse, au contraire, même aux endroits où les morceaux ont été enlevés, reste compacte et très dure.

Au moyen d'un éclat de silex, nous avons creusé, sur le bloc même, un petit sillon qui, d'abord simple trait, allait s'élargissant en s'approfondissant mais conservait des bords solides nettement délimités. L'éclat de silex, après cette expérience, avait ses principales arêtes émoussées et en partie polies. Le sillon minuscule que nous avons ainsi tracé était semblable aux rainures profondes du polissoir du Holsteen, il paraissait en être une réduction.

Il est incontestable que les stries ou rainures qu'on observe sur la pierre du Holsteen ne peuvent être le résultat d'une force naturelle : seul un travail humain a pu les produire. Reste l'objection : ces rainures sont modernes ! Disons tout d'abord que, si la pierre à cuvette et à rainures du Holsteen a été utilisée à l'époque moderne, elle n'a pu servir, comme à l'époque néolithique, qu'à affûter des outils, et encore, si l'on comprend l'emploi ou le creusement de la cuvette et des rainures lors du

(1) La roche a été étudiée au point de vue pétrographique par M. J. Anten, chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège. Voici le rapport qu'il a bien voulu nous remettre : « *La roche dont il s'agit, est un quartzite, vraisemblablement landénien, sa solidité est extrême et le morceau péniblement détaché offre une structure toute particulière. La roche (le fragment enlevé du bloc) est étonnée, elle a perdu toute consistance et s'effrite sous l'ongle, il arrive même parfois, qu'elle tombe en poussière à la manière des larmes bataviques. Examinée au microscope, la roche se montre entièrement craquelée, mais, chose inattendue, les cassures, loin de traverser les grains, les contournent. On n'observe pas de grains brisés et, pourtant, le quartzite paraît bien dépourvu de ciment.*

C'est sur ce fait curieux que nous désirions attirer l'attention, il reste pour nous sans explication ».

polissage des haches en pierre, on saisit moins leur création par suite de l'affûtage d'outils en fer ou en acier. Ceux-ci auraient laissé des traces de rouille, traces indélébiles de leur passage, et ce n'est pas le cas ! Ajoutons que la pierre du Holsteen est éloignée de toute habitation et de tout champ de culture (exception faite de la ferme voisine dont il a été question plus haut) et que l'on ne voit pas des cultivateurs allant bien loin de leur demeure pour aiguiser leurs outils. Quant aux habitants de la ferme, la pierre cachée dans leur cave, devait éventuellement les dispenser d'une semblable corvée.

De nombreuses haches polies en roches diverses ont été trouvées sur le sol aux environs de Zonhoven, mais nous n'en avons pas trouvé, même en fragment, aux abords de notre polissoir (seuls, comme il a été dit plus haut, quelques éclats de silex informes ont été recueillis au cours de nos travaux). Un fait semblable a été constaté à propos des polissoirs de Saint-Mard(1).

Jusqu'à ce jour on ne connaissait en Belgique, comme polissoirs fixes, que ceux de Saint-Mard, près de Virton dans la province de Luxembourg.

En 1925, un polissoir fixe a été découvert à Miécret, dans la province de Namur (2).

(1) BARON A. DE LOE. — *Les roches polissoirs du « Bruzel » à Saint-Mard (province de Luxembourg)*. Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. X, 1896, p. 109.

(2) Emile DEBAILLE — *Le polissoir fixe de Miécret (province de Namur)*. Bulletins de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, juin 1925.

UNE NOUVELLE STATION DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR dans l'arrondissement de Chalon-sur-Saône.

PAR

Le D^r LÈNEZ.

Le village de Saint-Martin-sous-Montaigu, arrondissement de Chalon-sur-Saône, canton de Givry, est situé à 12 kilomètres au nord-ouest de Chalon, à l'entrée de la pittoresque vallée des Vaux, qu'arrose l'Orbise, et s'étage sur la pente sud-est du Château Beau, ou Châtelet, colline qui s'élève par deux gradins successifs jusqu'à l'altitude de 398 mètres.

Le premier de ces gradins, le Château Beau proprement dit, forme un plateau bordé vers le sud et le sud-ouest par de hautes falaises jurassiques et sur lequel se voient les vestiges d'un camp néolithique signalé par E. Chantre et Savoye dans leur répertoire palæthnologique du département de Saône-et-Loire (Congrès de l'A. F. A. S., Montauban 1902) et M. E. Menand au III^e Congrès préhistorique de France, Session d'Autun, 1907 (1).

Directement au nord s'élève un piton escarpé couronné par les ruines du château féodal de Montaigu dont un haut pan de muraille, reste du donjon, se dresse encore fièrement à l'altitude de 320 mètres, au-dessus de la vallée, au charme de laquelle il ajoute sa mélancolique beauté.

Le Château Beau avec sa ceinture de rochers et le Montaigu forment ainsi un amphithéâtre qui abrite complètement des vents du nord le village de Saint-Martin et tout son territoire. Cette exposition privilégiée présente d'excellentes conditions pour la culture de la vigne, qui occupe presque tout le terroir, ainsi que de l'amandier et de quelques figuiers.

(1) Note sur l'enceinte préhistorique de Château Beau, commune de Saint-Martin-sous-Montaigu (Saône-et-Loire), p. 541 à 545.

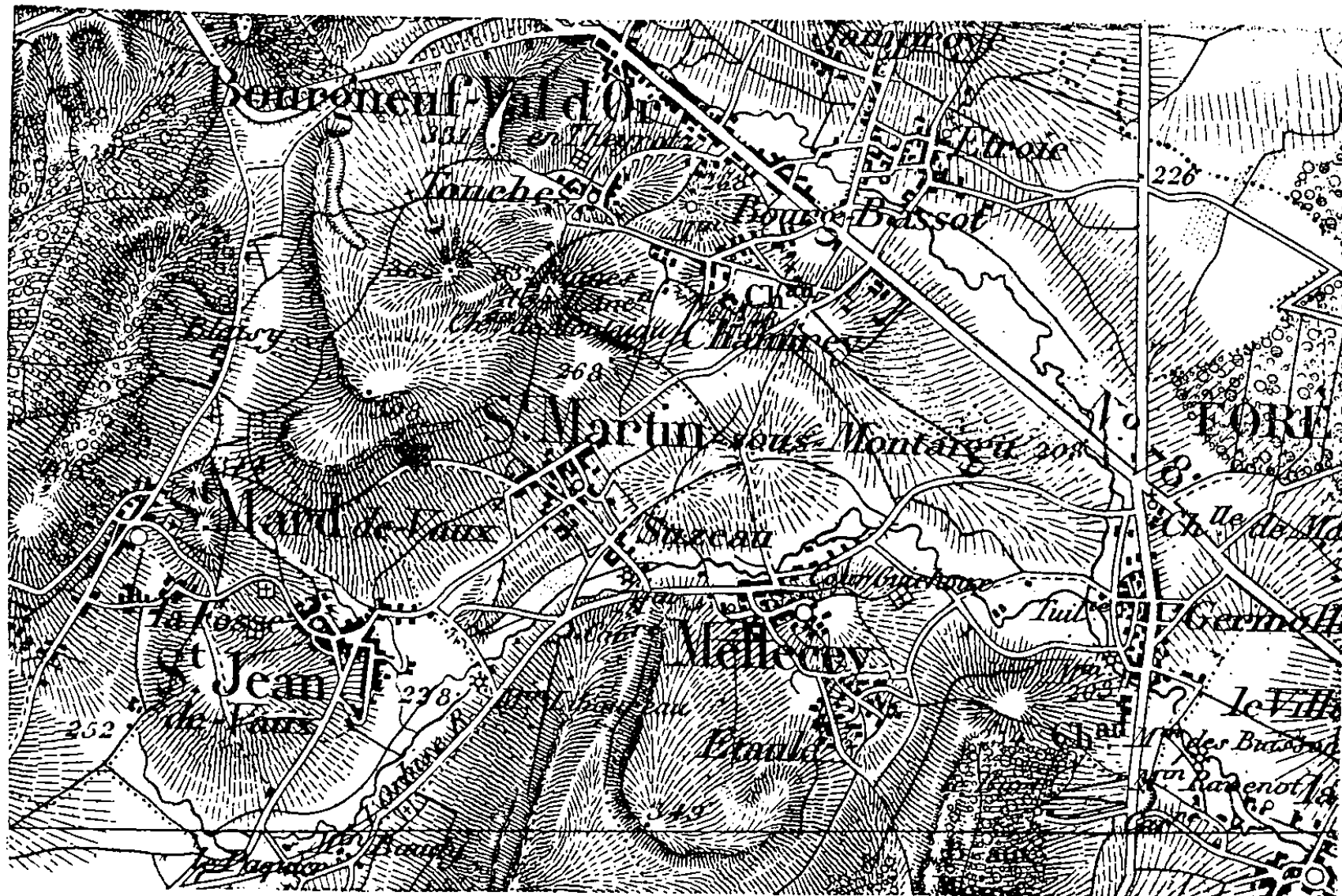
Elle n'avait pas échappé à nos sauvages ancêtres de l'âge du renne et, bien avant que les Néolithiques vinssent occuper le plateau, ils avaient établi leurs campements au revers du coteau.

Circonstances de la découverte. — Le 1^{er} avril 1926, au cours d'une conversation avec M. Garrey Antoine, propriétaire à Saint-Martin, celui-ci nous signalait incidemment qu'au mois de novembre 1924, en défonçant un terrain pour y planter de la vigne, il avait mis au jour des dents et des ossements d'animaux ainsi que des éclats de silex. Il avait envoyé quelques-unes des pièces osseuses à M. Nogue, Président de la Société d'Histoire naturelle de Chalon-sur-Saône lequel, après les avoir fait déterminer au laboratoire de paléontologie de Lyon, lui écrivait le 14 janvier 1925 qu'il s'agissait d'une demi-molaire de Mammouth, de dents d'un bovidé, probablement *Bos primigenius* et d'un cheval *Equus caballus*, le tout vraisemblablement d'époque magdalénienne.

M. Garrey nous ayant conduit sur le terrain et montré le point où avait été exhumée la molaire de mammouth, une première et rapide inspection nous permit de recueillir, parmi de nombreux éclats de silex fortement patinés en blanc, un très beau grattoir caréné typique, des dents de bovidé, deux astragales du même genre d'animal, des dents d'équidé, de cervidé, sans compter de nombreux fragments de diaphyses et d'épiphyes osseuses paraissant tous remonter à une haute antiquité.

Il n'y avait aucun doute que nous nous trouvions sur l'emplacement d'une station préhistorique, probablement paléolithique en raison de l'aspect des silex et de la nature des ossements. Restait à en déterminer l'âge et l'importance. C'est ce que nous nous sommes efforcé de faire par de nombreuses et minutieuses explorations du terrain après chaque labeur, après chaque période de grandes pluies et par une tranchée exploratrice pratiquée aussi méthodiquement que possible avec la collaboration de notre ami et élève en préhistoire, M. le Capitaine Sirdey et de M. Garrey qui, non content de nous avoir autorisé à explorer son terrain, voulut bien nous prêter son aide effective. Nous saisissons l'occasion de le remercier ici, ainsi que son frère, de l'amabilité très grande avec laquelle ils n'ont cessé de favoriser nos recherches.

Emplacement du gisement. — Il ne sera peut-être pas inutile de signaler, ou de rappeler que Saint-Martin-sous-Montaigu, situé



Région de Saint-Martin-sous-Montagne. Carte au 50.000°. Feuille de Chalon-sur-Saône, N.-O. —
Le gisement est indiqué par un astérisque.

en pleine côte Chalonnaise, se trouve à 2400 mètres de la grotte paléolithique de Germolles fouillée en 1869 par Ch. Meray (1), à 7 km. 500 de celle d'Agneux, commune de Rully, fouillée par E. Perrault (2), et d'âge également paléolithique, sans parler des camps et stations néolithiques qui couronnent un certain nombre des sommets environnants (Camp du Château Beau, Camp de Chassey, Camp Varot, près de Rully, etc.).

Rappelons également que nous ne sommes qu'à 60 kilomètres de Solutré et de la grotte de Vergisson, à 50 kilomètres des gisements de Charbonnière, à 35 kilomètres de la grotte du Four de la Baume, commune de Brancion, fouillée en 1913, par le D^r Mayet et M. Mazenot. C'est dire que nous sommes en pleine zone préhistorique et que la découverte en cette région d'une nouvelle station n'a rien d'insolite.

Celle-ci est située à 800 mètres à l'ouest de l'église de Saint-Martin, à droite et en bordure du chemin de terre qui court à flanc de coteau de Saint-Martin au hameau de Blaizy (voir la carte ci-jointe), en contre-bas des escarpements rocheux du Château Beau, dont l'un qui se détache en proue de navire, à la façon de la roche de Solutré, et qui est surmonté d'une croix, porte dans le pays le nom de « la Roche » ou « Gros Theu ».

Le gisement est à 200 mètres environ du pied de cette Roche sur un terrain en dos d'âne, sorte de cône de déjection, qui occupe à peu près le centre de l'hémicycle que forme en cet endroit la falaise calcaire, et descend en pente douce vers le fond de la vallée.

Cette parcelle, de 25 ares 40, porte également le nom de « la Roche » et figure au plan cadastral sous le N° 264 Section D.

Elle est orientée au sud-est. Son altitude est de 300 mètres environ, soit 72 mètres au-dessus de l'Orbise.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cette topographie présente une curieuse analogie avec celle de la fameuse station de Solutré.

Aucune recherche, à la connaissance du propriétaire, n'a encore été faite en ce point.

Etendue du gisement. — Autant qu'on peut en juger par la

(1) *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, 1872-1876. T. VI.

(2) *Ibid.* Chabas. Lettre à M. Ch. Meray.

répartition des pièces à la surface, le gisement paraît avoir une étendue de 50 mètres sur 40 mètres soit 2.000 m. carrés.

A mesure qu'on s'éloigne du centre géométrique du trapèze que forme le terrain les silex deviennent plus rares et disparaissent à peu près complètement aux limites du champ. Celui-ci est bordé en bas par un petit mur en pierres sèches qui le sépare du chemin de Blaizy ; c'est à 5 mètres environ de ce mur, vers le milieu de la largeur, que fut mise au jour la dent de Mammouth, et c'est en ce point également que les éclats de silex, pièces ouvrées, dents et ossements sont le plus nombreux.

On ne trouve dans les champs voisins que de rares éclats, ainsi que nous l'avons dit, notamment dans une vigne située de l'autre côté du chemin, en contre-bas de celle de M. Garrey, où ils ont pu être entraînés par la déclivité du sol, et dans la luzernière qui borde à l'est la vigne Garrey. Nous n'en avons pas trouvé dans les terrains situés entre celle-ci et le pied des roches.

Points d'eau. — Le lit *actuel* de l'Orbise est à 1.000 mètres du gisement ; les fontaines de Saint-Martin, alimentées par une source issue de Montaigu, en sont à 800 mètres.

Il existe une source à 350 mètres environ au-dessous de la station, source captée autrefois par la commune de Saint-Martin, mais dont le débit est fort réduit aujourd'hui.

Enfin M. E. Menant, dans sa note précitée sur l'enceinte préhistorique de Château Beau, mentionne une autre source qui serait située « au bas de la brèche escarpée, taillée en couloir dans la falaise qui donne, au Sud, accès dans la forteresse », donc assez proche encore de notre gisement.

Origine du silex. — Si les occupants ne trouvaient pas sur place le silex nécessaire à leur industrie, ce que nous croyons avoir constaté, ils n'avaient pourtant pas à aller bien loin pour s'en procurer. Nous savons en effet que les argiles à silex « s'étalent suivant une longue bande, peu interrompue, depuis Fontaines jusqu'aux environs de Cluny, dans le massif montagneux qui constitue la côte chalonnaise » (1) où elles « reposent toujours sur le terrain jurassique le plus élevé de la contrée » (2).

(1) DELAFOND. — *Bull. de la Soc. géol. de France*, réunion extraordinaire à Chalon-sur-Saône et Autun, 1876, p. 31.

(2) ARCELIN. — *Ibid.* p. 39.

Nous citerons en particulier la pente nord du Montadiot sur la rive droite de l'Orbise, au-dessus de la grotte de Germolles, et, en face de celle-ci, sur la rive gauche, la petite colline de Saint-Sulpice où abondent les éclats et rognons de silex. Ces deux gisements ne sont pas à plus de 2.000 et 2.500 mètres de Saint-Martin. Il y en aurait un également, au dire de M. Garrey, au-dessous du cimetière actuel de Saint Martin, c'est-à-dire à moins d'un kilomètre. Peut être en est-il d'autres encore plus rapprochés.

D'après M. Delafond (1), ces silex sont des silex pyromiques qui contiennent en abondance des Bryozoaires et, assez fréquemment, d'autres fossiles appartenant tous à l'époque crétacée.

Il n'est peut être pas sans intérêt de rappeler à ce propos, que la côte chalonnaise appartient dans son ensemble au système jurassique supérieur.

« Elle peut être considérée comme un appendice du massif de
« Dijon auquel elle se rattache par la constitution de son rauracien (ou séquanien inférieur).

« Cet étage, puissant de 80 à 100 mètres, se divise en trois
« assises qui sont, en allant de bas en haut :

« I. — Calcaire oolithique rouge (30 à 40 mètres) à *Cidaris florigemma*, *Megerlea Fleuriansa*.

« II. — Dalles coralliennes (20 à 30 mètres) de couleur jaunâtre, rosée, à *Cid. florigemma*, *Apiocrinus Roissyanus*.

« III. — Oolithe blanche (30 mètres) à *Cid. florig.* *Diceras arietinum* et polypiers.

« Le séquanien supérieur et le ptérocerien n'ont que quelques
« mètres et sont représentés à Germolles par un calcaire jaunâtre à grosses oolithes oblongues contenant *Rhynchonella inconstans* et *Ceromya excentrica* » (2).

Le portlandien se trouve à Saint-Hilaire, près de la tour. Mais certains points de la côte laissent voir les assises sous jacentes au supra jurassique jusqu'au système liasique inclus. C'est ainsi que, pour ne parler que des alentours immédiats de Saint-Martin, on rencontre le lias inférieur aux carrières de Germolles (3), le lias moyen aux environs de Givry (2), le bathonien au Bourgneuf et

(1) DELAFOND. — *Ibid.* p. 32.

(2) DE LAPPARENT. — *Traité de géol.* 4^me édition 1900, p. 1191.

(3) PELLAT (Ed.). — *Bull. de la Soc. géol. de France*, réunion extraordinaire à Chalon-sur-Saône et à Autun, 3^me série, t. IV, 1876, p. 14 et suiv.

à Mercurey (2), le callovien près des ruines de Montaigu, enfin l'oxfordien supérieur à Mercurey (2).

Nous avons parlé ci-dessus des argiles à silex, restes du terrain crétacé, qui recouvrent sur une grande étendue les couches les plus récentes du terrain jurassique.

« Cette formation, dit M. Delafond (1), se compose d'argiles, « de sables, de silex pyromaque et de minerai de fer. Les « argiles sont jaunâtres ou rougeâtres. Les sables, généralement « rougeâtres, sont parfois agglutinés et constituent alors des « grès grossièrement cimentés. Le minerai de fer est peu abondant dans la cote chalonnaise, cependant on en rencontre parfois des échantillons assez volumineux ».

C'est vraisemblablement à cet oxyde de fer qu'est due la teinte rouge qui caractérise la terre des coteaux chalonnais et en particulier de notre station où nous avons pratiqué, le 23 juillet 1926, une tranchée exploratrice.

Ne pouvant pas la creuser dans la vigne même, au centre du gisement, ainsi qu'il eût été désirable, nous avons dû la reporter en bordure de la plantation, à 5 mètres au dessous du point où avait été déterrée la molaire de Mammouth, le long du petit mur en pierres sèches.

Longueur de la tranchée : 4 mètres ; largeur : 1 mètre ; orientation : nord-ouest, sud-est.

La succession des couches rencontrées est la suivante à partir de la surface :

Couche I. — Epaisseur 0^m45, terre végétale argilo-sableuse, de teinte brun-rougeâtre, passant au gris par dessiccation, mélangée de pierrailles calcaires, meuble dans la partie remaniée par les labours, compacte à la base, silex assez nombreux, les uns travaillés, les autres simples éclats de débitage avec quelques nuclei.

Dents de bovidés, d'équidés. Nombreuses esquilles osseuses très fragmentées, indéterminables, quelques autres, plus volumineuses, appartiennent à des os longs fendus, dont quelques-uns très épais.

Les silex de cette couche sont, pour la plupart, moins patinés

(1) DELAFOND. — In *Bull. de la Soc. géol. de France*, réunion extraord. à Chalon-sur-Saône et à Autun. 3^e série, t. IV, 1876, p. 31.

que ceux de la surface. Pas de cendres ni de charbons. Absence d'industrie osseuse.

Couche II. — Epaisseur 0^m60; terre argileuse rouge, tranchant par sa couleur avec celle de la couche I.

Blocs de calcaire gréseux rouge, veinés de filons de quartz blanc; la teinte rouge passe au violet sombre dans quelques-uns de ces blocs qui sont dispersés sans ordre dans la partie supérieure de la couche.

Plus bas, à 0^m96 de la surface, ils forment dans la partie nord de la tranchée un lit presque continu, une sorte de banc qui arrête en ce point les recherches.

Dans la partie sud on peut poursuivre plus bas jusqu'à 1^m05 où l'on rencontre la couche III que nous décrirons tout à l'heure.

Dans la couche II nous avons trouvé des silex ouvrés et notamment à 0^m75 un superbe râcloir double (*Fig. 1*), des éclats de débitage, des nuclei. De ces silex les uns sont peu patinés, les autres plus ou moins cacholonnés. Beaucoup présentent des incrustations de sable rouge. Nous avons également rencontré des morceaux de quartz transparent, vraisemblablement apportés là et des fragments d'une pierre tendre rouge vif ou rouge violacé, tachant les doigts, traçante, de l'ocre peut-être destinée au tatouage et à la peinture corporelle.

Nombreux os longs fendus, les deux moitiés d'un canon de cheval, nombreuses dents de bovidé, une molaire de cervidé, le tout très fossilisé.

Pas d'outillage osseux. Ni cendres, ni charbons.

Les silex, déjà plus rares dans le haut de la couche II que dans la couche I, se raréfient encore à mesure qu'on descend, ainsi que les os et les dents, et disparaissent complètement à la base, au contact de la couche III. Ils semblent tous appartenir à la même phase industrielle.

Couche III. — Celle-ci est constituée par une série de lentilles d'une argile jaune verdâtre, maigre, noyées dans une terre rouge identique à celle de la couche II. Blocs de calcaire épars dans la masse.

Cette couche est absolument stérile, ni silex, ni ossements.

Nous en ignorons l'épaisseur, car nous n'avons pas cru devoir pousser plus loin la fouille qui atteignait alors 1^m25 et ne semblait plus devoir donner aucun résultat.

En somme : industrie lithique homogène localisée dans la couche I et la partie supérieure de la couche II avec maximum entre 0^m30 et 0^m75, puis se raréfiant pour disparaître complètement au-dessous de 0^m90.

Absence complète de foyers et d'industrie osseuse. (Nous avons seulement relevé sur un os fendu deux traits très nets dus à une lame de silex.)

Peut-être en aurions-nous rencontré si nous avions pu pratiquer la fouille au centre apparent du gisement, car enfin les débris animaux que nous avons recueillis indiquent que les matières osseuses étaient susceptibles de se conserver dans ce terrain et que l'industrie de même nature pouvait nous parvenir au même titre.

FAUNE. — Peu abondante et peu variée.

Les pièces osseuses qu'il a été possible de déterminer (1) appartiennent aux genres et espèces ci-dessous :

Elephas primigenius, une lame de molaire. (Nous avons vu plus haut qu'une demi-molaire avait été trouvée précédemment par le propriétaire du terrain.)

Un grand Bovidé. (*Bos primigenius* ou *Bison priscus*). (Nombreuses dents et débris osseux.)

Renne (*Tarandus rangifer*).

Equus caballus.

Canis lupus.

Sus scrofa.

Le genre dominant paraît être le Bœuf, puis viennent le Cheval et le Renne.

OUTILLAGE. — Le silex constitue à peu près exclusivement la matière première de l'outillage lithique. Cependant, quelques instruments ont été taillés dans une sorte de grès siliceux, de couleur rose ou lie de vin, mais ils sont relativement rares.

NUCLEI. — Les nucléi, nombreux, sont en moyenne de la grosseur d'un œuf de dinde et affectent toutes les formes, mais avec tendance marquée vers la forme pyramidale.

Quelques-uns, sphéroïdaux, du volume d'une noix, à facettes multiples, pourraient passer pour des pierres de jet.

(1) Déterminations faites par M. le P^r Boule, auquel nous adressons ici nos bien vifs remerciements.

RACLOIRS. — Les racloirs, de type moustérien, représentent un des éléments les plus nombreux de l'industrie lithique de la station. Beaucoup sont sur lame, les autres sur éclat. Leurs dimensions varient de 0^m04 à 0^m08 de longueur. Quelques-uns sont retouchés sur les deux bords opposés et offrent alors une forme ogivale, ou semi-ovalaire, ou quadrangulaire (*Fig. 1*). D'autres, rares, à talon épais, ont une extrémité amenuisée en

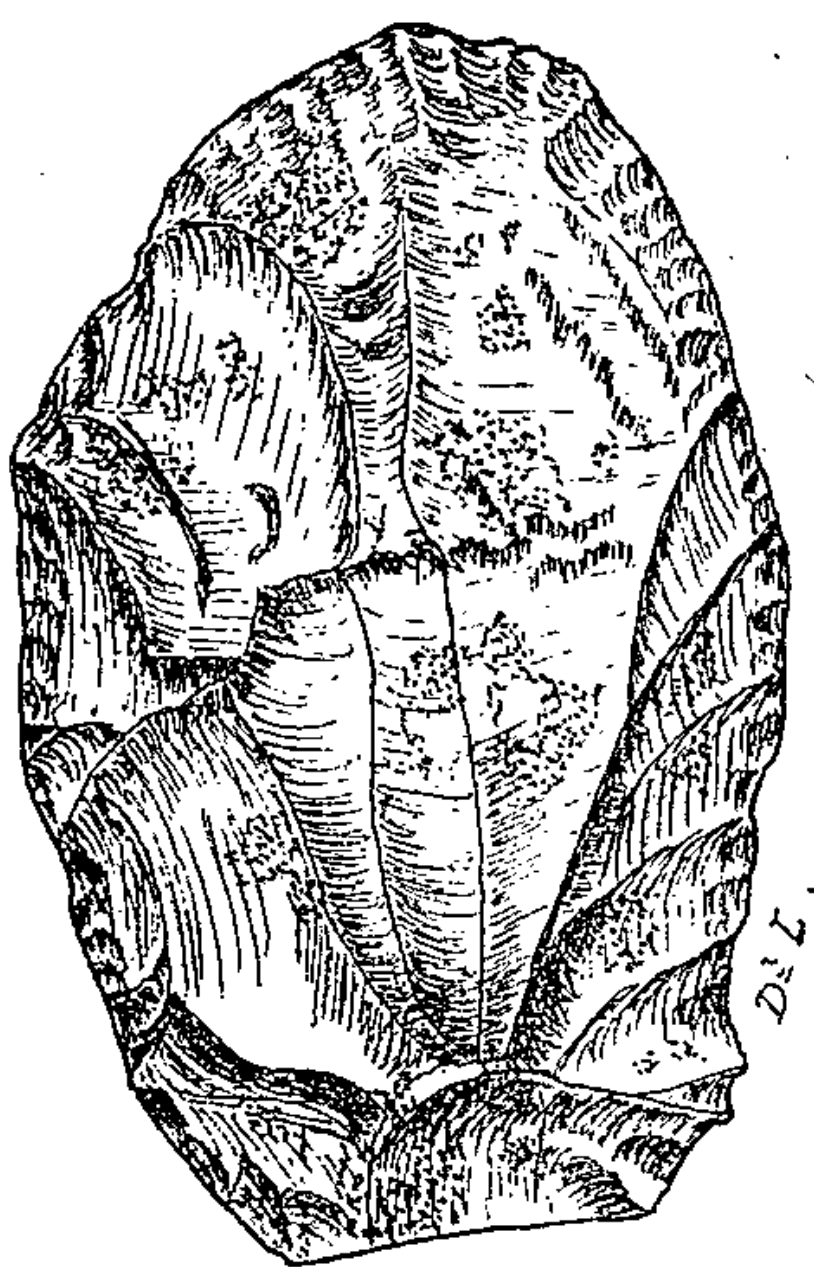


Fig. 1.

1. — Racloir double. (3/4 grand. nat.)

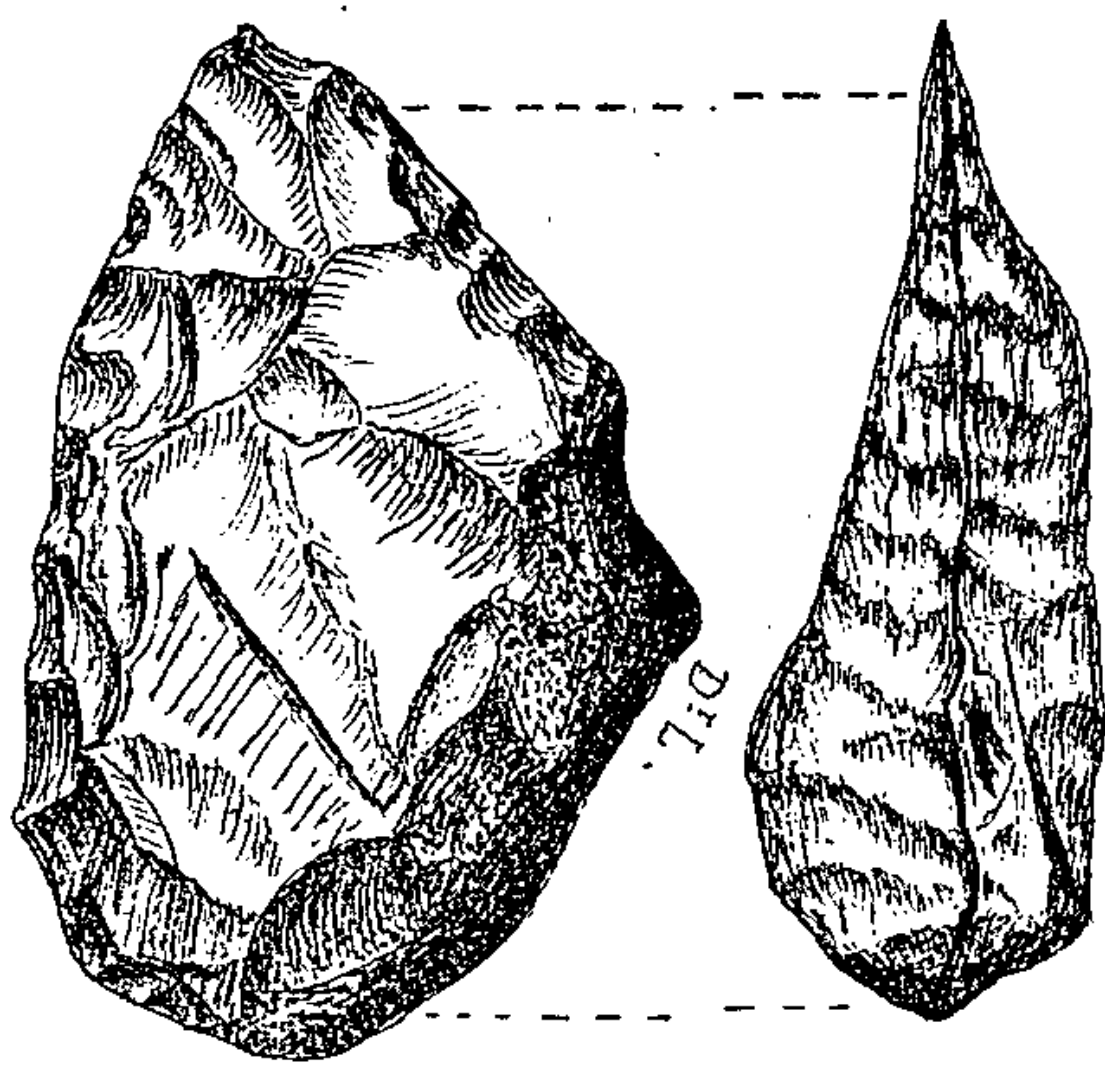


Fig. 2.

2. — Pointe-râcloir taillée sur les deux faces, à talon épais. (3/4 gr. nat.)

pointe aiguë et tranchante. Nous donnons ci-contre (*Fig. 2*) la reproduction d'une de ces pointes-racloirs retournée sur les deux faces, à l'exception du talon qui a conservé son cortex, et qui rappelle singulièrement certains coups-de-poing acheuléens, ou acheuléo-moustériens.

Bon nombre de racloirs, minces et plats, à tranchant rectiligne retouché à petits coups, ne sont autre chose que des scies. Les *disques* sont peu fréquents et mal définis.

Nous ferons toutefois exception pour un petit disque de 3 cm. de diamètre, de forme parfaitement circulaire, très bien taillé sur une seule face et finement retouché sur toute sa circonférence.

La *pointe moustérienne* est très rare. C'est à peine si nous

avons pu en réunir deux exemplaires caractérisés et de faible dimension.

En revanche, nous avons récolté plusieurs spécimens de pointes dites « protosolutréennes », les unes taillées sur une seule face, les autres sur les deux (*Fig. 3 et 4*). Leurs dimensions sont comprises entre 0^m040 et 0^m060 de longueur, 0^m020 et 0^m030 de largeur et 0^m004 à 0^m008 d'épaisseur.

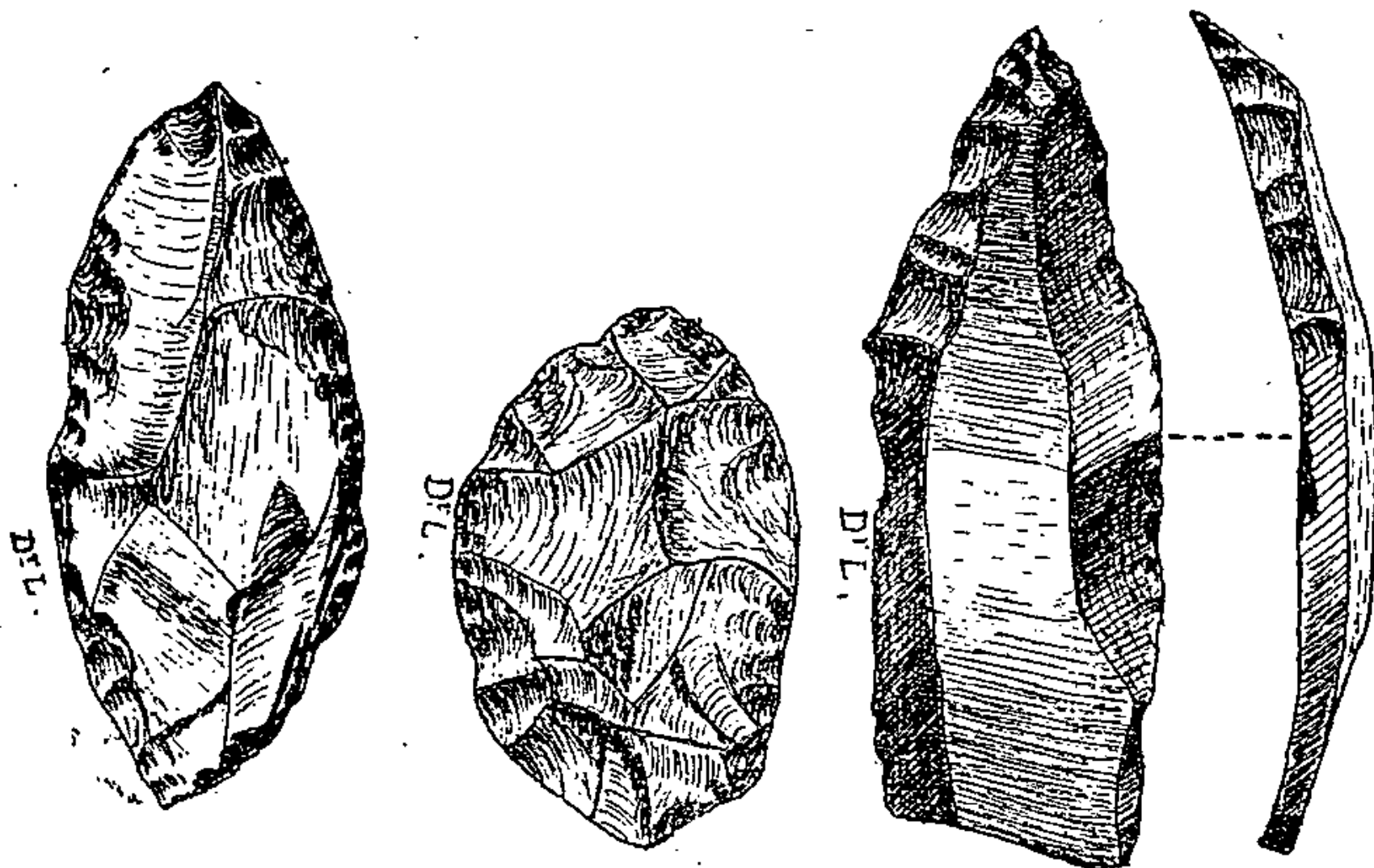


Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

3. — Pointe en feuille de laurier, taillée sur une seule face. (3/4 gr. nat.)

4. — Pointe protosolutréenne, taillée sur les deux faces. (3/4 gr. nat.)

5. Pointe à tranchants abattus. (3/4 gr. nat.)

Viennent ensuite de grandes pointes à tranchants abattus, ou lames appointées (*Fig. 5*).

Les unes, très aiguës et minces, pouvaient être des armatures de lances ou de javelots, les autres, plus mousses et plus robustes, devaient servir comme outils.

Elles s'apparentent aux pointes de la Gravette dont nous n'avons rencontré aucun type, alors que la grotte voisine de GERMOLLES en a fourni un certain nombre.

Les *perçoirs* sont extrêmement rares et n'ont rien de particulier.

GRATTOIRS. — En revanche, les grattoirs sont nombreux et surtout les *grattoirs carénés* qui, par leur fréquence et leur variété, donnent à cette station une physionomie particulière.

Ils en sont la caractéristique avec les burins dont nous parlerons plus loin.

Les figures 6 à 10 ci-jointes en feront saisir, mieux qu'une longue description, les caractères, en même temps que la beauté de la retouche aurignacienne. Les uns appartiennent au type

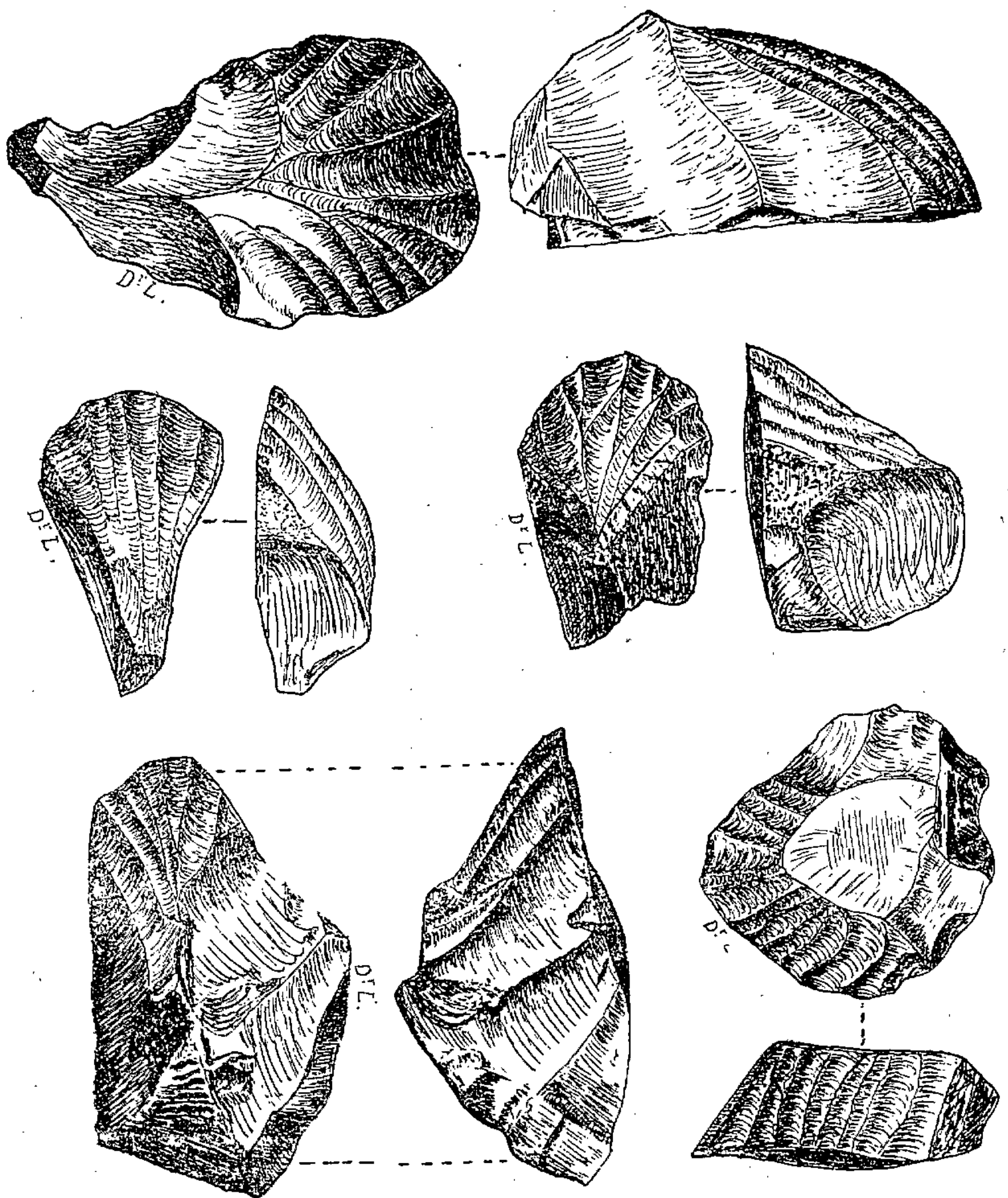


Fig. 6 à 10. — Grattoirs carénés. (3/4 gr. nat.)

court et large avec léger museau, ce sont les moins nombreux (*Fig. 10*), les autres à un type plus allongé considéré comme moins ancien. (*Fig. 6 à 9.*)

Le grattoir incurvé, à retouches marginales se rencontre encore avec une certaine fréquence. (*Fig 11 à 13.*)

Enfin viennent, en nombre à peu près égal, les grattoirs sur lame, presque toujours avec retouches marginales et quelques grattoirs discoïdes.

Le plus grand de nos grattoirs sur lame mesure 0^m095, le plus petit 0^m035.

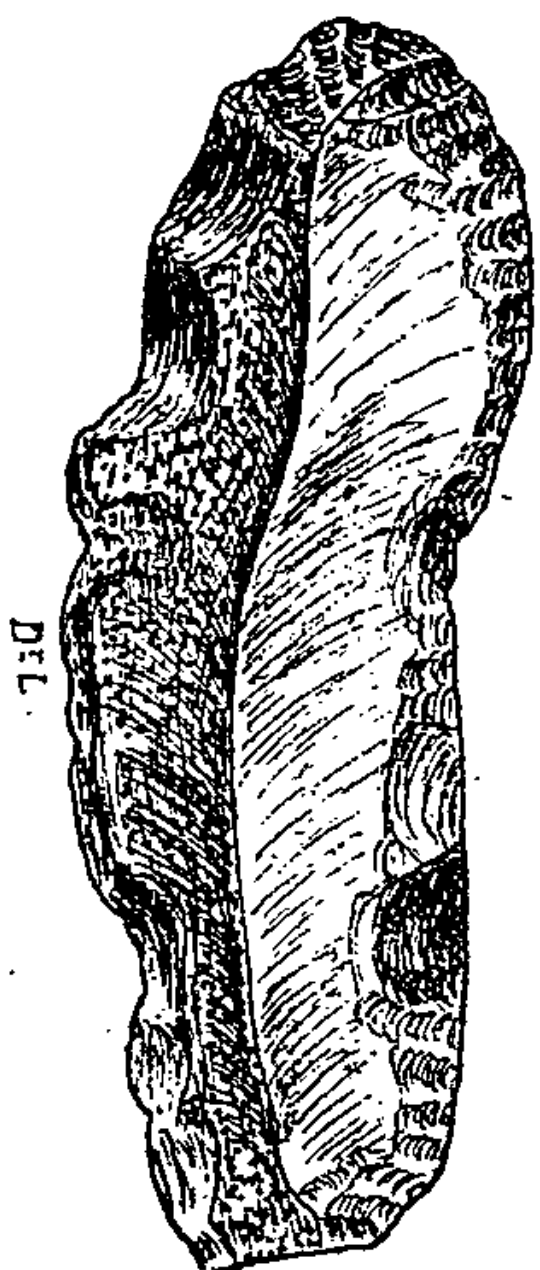


Fig. 11.



Fig. 12.

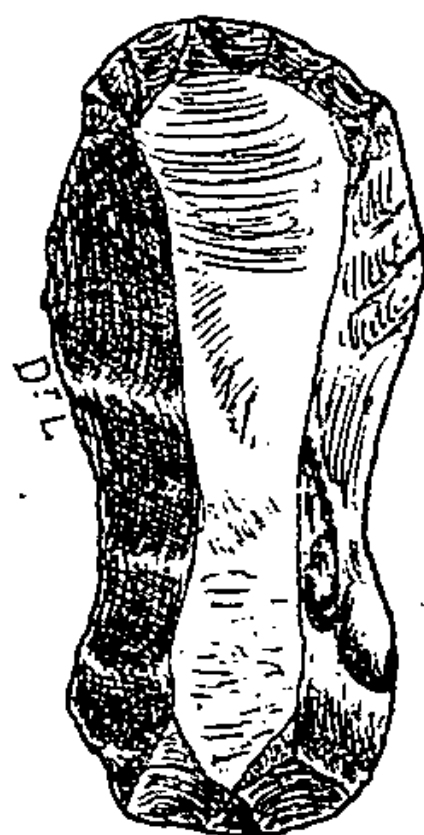


Fig. 13.

Grattoirs incurvés. (3/4 gr. nat.)

BURINS. — Le burin est, avec le râcloir et le grattoir, l'outil prédominant de notre station. Ses dimensions varient de 0^m035 à 0^m10.

Le burin simple, en bec de flûte, si commun au magdalénien, est ici plutôt rare. Nous rencontrons presque exclusivement les diverses variétés du burin d'angle, ou burin latéral, à retouche terminale convexe, concave, oblique ou rectiligne (burin dit de Noailles). (*Fig. 14 à 19.*)

Quelques-uns de ces burins forment grattoir à l'extrémité opposée.

Enfin, la série se complète par quelques burins busqués, en très petit nombre, avec ou sans coche latérale. (*Fig. 20.*)

LAMES. — Les lames sont fort nombreuses, malheureusement brisées pour la plupart. Il en est de toutes dimensions depuis les petites lames microlithiques de 0^m015 de long sur 0^m005 de large jusqu'à celles de 0^m10 et probablement davantage si l'on en juge par certains fragments. Leur épaisseur est généralement faible, quelques-unes, plus épaisses, avec arête médiane, ont une section triangulaire.

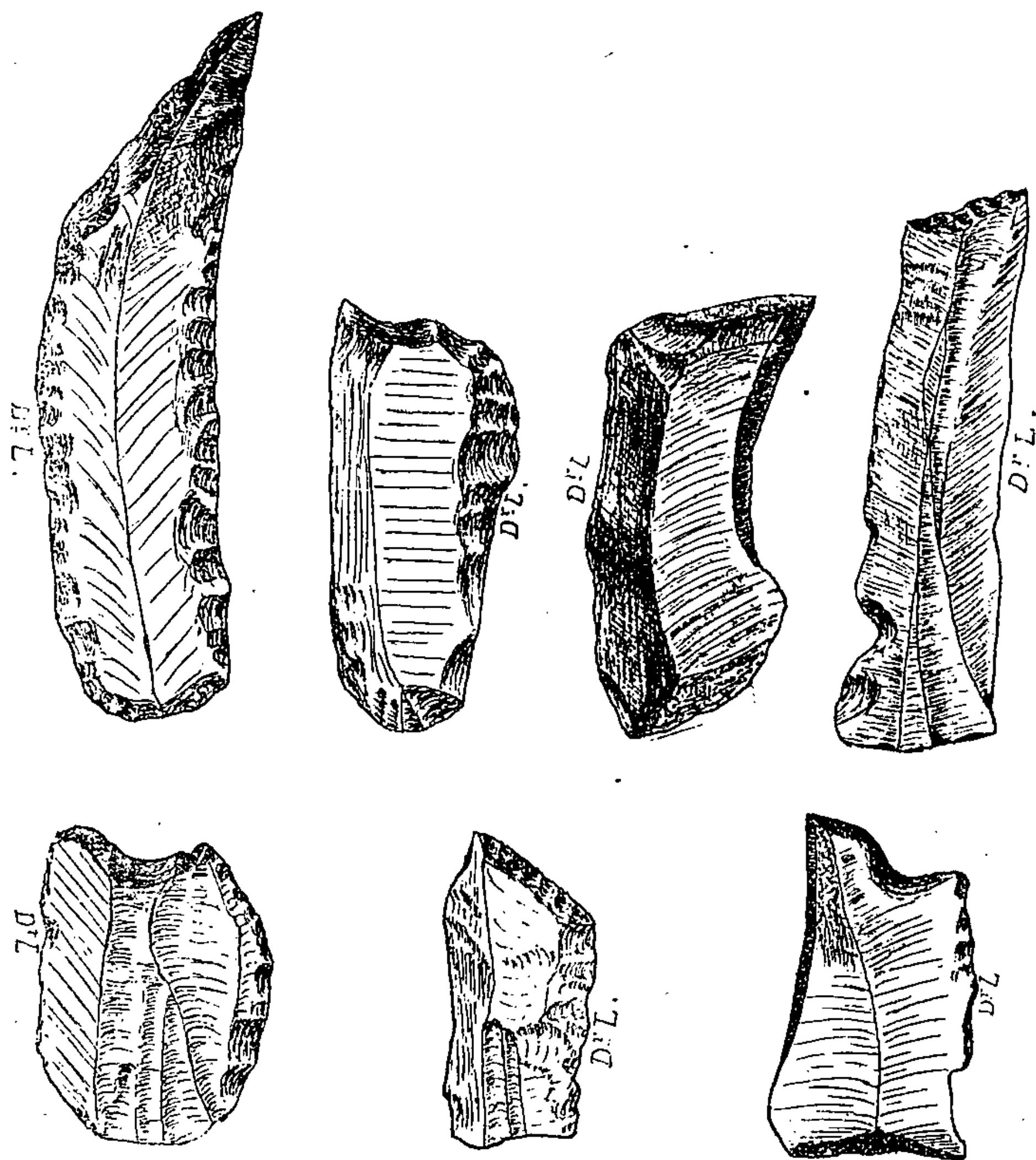


Fig. 14 à 20. — Burins. (3,4 gr. nat.)

14. — Burin-grattoir, à retouches marginales.

15. — Burin d'angle, avec grattoir.

16. — Burin d'angle.

17, 18, 19. — Burins dits de Noailles.

20. — Burin busqué, avec coche latérale.

Il y a à peu près autant de lames retouchées sur les bords que de lames simples.

Les retouches, fines et régulières, portent sur tout le pourtour de la lame, rarement sur un seul bord.

Nous n'avons trouvé qu'une lame à coches latérales (et cependant nous avons le grattoir incurvé).

A côté de ces outils à formes définies, nous en avons recueilli bon nombre d'autres qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, outils de fortune, à usage indéterminé.

Conclusions. — Tels sont les résultats de nos recherches.

En présence de ces résultats et en l'absence de toute pièce d'industrie osseuse pouvons-nous arriver à une conclusion touchant l'âge de la *Station de « La Roche »* ? (car c'est ainsi que nous la dénommerons).

Oui, car l'industrie lithique nous a fourni assez d'éléments et suffisamment caractérisés pour nous permettre de porter une appréciation motivée.

Cette industrie est remarquable par son homogénéité, rien ne détonne dans cet ensemble, aucune pièce d'une autre époque ne vient rompre l'harmonie, toutes ont bien le même faciès, la même patine, le même air de famille.

Nous sommes en présence d'une industrie nettement et uniquement aurignacienne.

Son mode de gisement, très analogue à celui de Solutré, l'apparente aux couches sous jacentes au magma de cheval, sa faune est bien celle du paléolithique moyen et supérieur.

Pouvons-nous aller plus loin et spécifier à quelle phase de l'Aurignacien elle se rattache ?

Peut-être.

Ses râcloirs sur lames, simples et doubles, ses grattoirs incurvés, ses nombreux grattoirs carénés, ses burins latéraux, non moins nombreux, et, par contraste, la rareté relative des burins simples, le burin busqué, les lames appointées se classent à l'Aurignacien moyen ; si quelques burins du type de Noailles, si les pointes protosolutréennes appartiennent à l'Aurignacien final (1), la majeure partie de l'industrie se rattache à l'Aurignacien moyen et l'ensemble paraît pouvoir être classé à la partie supérieure de cet étage.

(1) BARDON et BOUYSSONIE. — Grattoir caréné et ses dérivés. (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1906.)

BARDON et BOUYSSONIE. — Grattoirs carénés, rabots et grattoirs nucléiformes. (*Revue d'Anthropologie*, 1912.)

L'ENCEINTE DE LA FICCIAGGOLA

Commune d'Appietto (Corse).

PAR

L. GIRAUX.

La Commission des Enceintes, instituée par la Société Préhistorique Française, a publié dans les bulletins de cette société d'importantes listes d'enceintes existant en France ; un certain nombre de travaux sur le même sujet ont paru dans les comptes-rendus des Congrès Préhistoriques de France. Mais, jusqu'à ce jour, aucune de ces constructions n'a été signalée en Corse ; j'ai eu la bonne fortune d'en découvrir une, située près d'Ajaccio, sur le territoire de la commune d'Appietto. Je dois dire que c'est par le plus grand des hasards que j'ai fait cette découverte et voici dans quelles circonstances.

Il existe en Corse quelques statues-menhirs, ou menhirs sculptés, et le nombre de ceux actuellement connus et signalés est assez réduit. Ce sont : le Menhir de Santa-Maria, situé entre San Lorenzo et Cambia (arrondissement de Corte), cité par Ph. Salmon (1) ; le menhir de Capocastinco, entre San Pietro di Tenda et Casta, décrit par M. Et. Michon (2) ; la statue d'Apriciani, à une douzaine de kilomètres de Vico, en descendant vers Sagone. Mérimée (3), Renan (4), M. Perrot (5), Th. Reinach (6), ont parlé de cette statue. M. de Laurière l'a vue entière en 1887 (7). M. Aucapitaine l'avait visitée autrefois et prétendait

(1) Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie, 1893, p. 398-399.

(2) Et. MICHON. — Menhirs sculptés de la Corse. *Recueil de mémoires publiés par la Société des Antiquaires de France*, à l'occasion de son centenaire, Paris, 1904.

(3) MÉRIMÉE. — Notes d'un voyage en Corse, 1840, p. 53-60.

(4) RENAN. — Mission de Phénicie, p. 425 et 864.

(5) M. PERROT. — Histoire de l'Art dans l'antiquité, t. III, p. 186.

(6) Th. REINACH. — Une nécropole royale à Sidon, p. 160 et 165.

(7) DE LAURIÈRE. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1887, p. 150-151.

que c'était un couvercle de sarcophage phénicien (1). M. Et. Michon l'a étudiée en 1889 et en a donné la description dans son travail sur les Menhirs sculptés de la Corse, où il conclut que c'est bien une sorte de menhir du genre de celui de Santa-Maria. Enfin, la Statue-menhir, de Petra-Pinzuta, commune de Guinchetto, que j'ai décrite en 1903 (2).

L'abbé F. Girolani de Cortona, dans un travail ayant pour titre « *Les Anciens monuments de la Corse* » (3) indique, qu'il a vu un autre de ces monuments dans la commune d'Appietto ; il le compare à celui d'Apricciani et voici ce qu'il en dit :

« Statue d'Apricciani : c'est une table de granit haute de 2^m12, « épaisse de 0^m20, dont le sommet représente grossièrement une « tête humaine ; elle se trouve près des rives du torrent de « Sagone. Pour se prononcer sur son origine, a dit Marmocchi, « il faut attendre que le hasard fasse découvrir quelques monu- « ments du même genre. Ce monument du même genre, entrevu « comme par une sorte de divination par le géographe italien, « est trouvé, qu'on se figure un bloc de granit grossièrement « sculpté, posé sur cales et entouré de blocs de mêmes dimen- « sions : c'est le buste d'Appietto.

« Nous l'avons découvert au mois d'août 1890. Il représente « une femme, peut-être une déesse, dont la tête s'incline sur « l'épaule droite et dont les yeux, le nez, la bouche, le menton et « le sein se distinguent à 5 mètres de distance. Il est situé à « 1 kilomètre du Col de Carbinica (10 kilomètres d'Ajaccio) et à « 2 ou 300 mètres du sommet de la Fecciaiola où l'on peut « encore voir les ruines d'une chapelle et d'un fort. Le nom de « Fecciaiola (qui veut dire lieu où il y a de la pourriture), appli- « qué au nom d'une colline où les eaux s'écoulaient aussi rapide- « ment que sur un toit indique un cimetière. Le buste et les « blocs qui l'entourent, tous plus ou moins travaillés, devaient « vraisemblablement servir de couvercles ou d'ornements aux « sarcophages phéniciens. Ils se rapprochent naturellement,

(1) AUCAPITAINE. — Les Phéniciens en Corse. *Revue Africaine*, 1862, p. 471 et suivantes avec une planche.

(2) L. GIRAUX. — Statue-Menhir de Petra-Pinzuta. *L'Homme Préhistorique* 1903.

(3) Abbé F. GIROLANI DE CORTONA. — Les anciens monuments de la Corse. — *Revue des questions héraldiques et historiques*, 1899, p. 120 et suivantes.

« ainsi que la statue d'Apricciani, aux temps de la pierre taillée. »

J'avais donc l'intention de voir cette statue et, étant à Ajaccio, je me rendis à Appietto ; j'arrivai au col de Carbinica et sur le bord de la route, je rencontrai une maison (la maison Tiozeli), dont l'habitant voulut bien me servir de guide.

Nous montâmes à la Pointe Ficciaggola (orthographe de la carte d'Etat-Major) et malgré toutes nos recherches qui occupèrent une après-midi, il nous fut absolument impossible de trouver la statue indiquée par l'abbé Girolani ; elle était probablement tombée sur le sol et étant recouverte par des maquis presque impénétrables, nous n'avons pas pu la voir : cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas. Pour pouvoir la retrouver, il faudrait la rechercher à un moment où le maquis sera brûlé, ce qui se fait généralement tous les sept ans. Je continuai à gravir jusqu'à la partie la plus élevée de la colline et j'eus la bonne fortune de voir se dresser devant moi un mur formé de blocs de pierre qui barrait complètement l'extrémité formant éperon ; si je n'ai pas vu le monument que je cherchais, j'en ai découvert un d'un autre genre qui est aussi intéressant, car c'est le premier qui est signalé en Corse. Telles sont donc les circonstances qui m'ont amené à faire cette découverte.

La pointe Ficciaggola se trouve sur le territoire de la commune d'Appietto, à la limite même de celle d'Alata ; sa distance d'Ajaccio est de 10 kilomètres environ à vol d'oiseau. Pour s'y rendre en partant d'Ajaccio, il y a deux routes ; celle d'Appietto et celle d'Alata ; il faut prendre la route nationale d'Ajaccio à Bastia par Corte et la suivre jusqu'au lieu dit Mezzavia ; à ce point, prendre la route de Sagone et la continuer jusqu'à l'endroit dénommé Listincone, où elle croise la route d'Appietto ; au lieu d'aller à Appietto, il faut prendre à gauche la route menant au col de Carbinica. A environ 1 kilomètre après avoir passé le col, on trouve en descendant et sur le bord du chemin la maison Tiozeli (cote 250) et c'est de là que l'on peut gravir, à travers les champs et les maquis jusqu'au sommet de la pointe Ficciaggola qui se trouve à la cote 440. Cette route est la plus longue, mais elle permet de voir deux monuments : d'abord, un dolmen, appelé la Stazzona d'Appietto, qui se trouve à droite, entre la route et la Volpaja qui est un hameau d'Appietto, dolmen malheureusement ruiné ; ensuite, un menhir, situé sur la même ligne que la Stazzona d'Appietto, mais à gauche de la route, et à

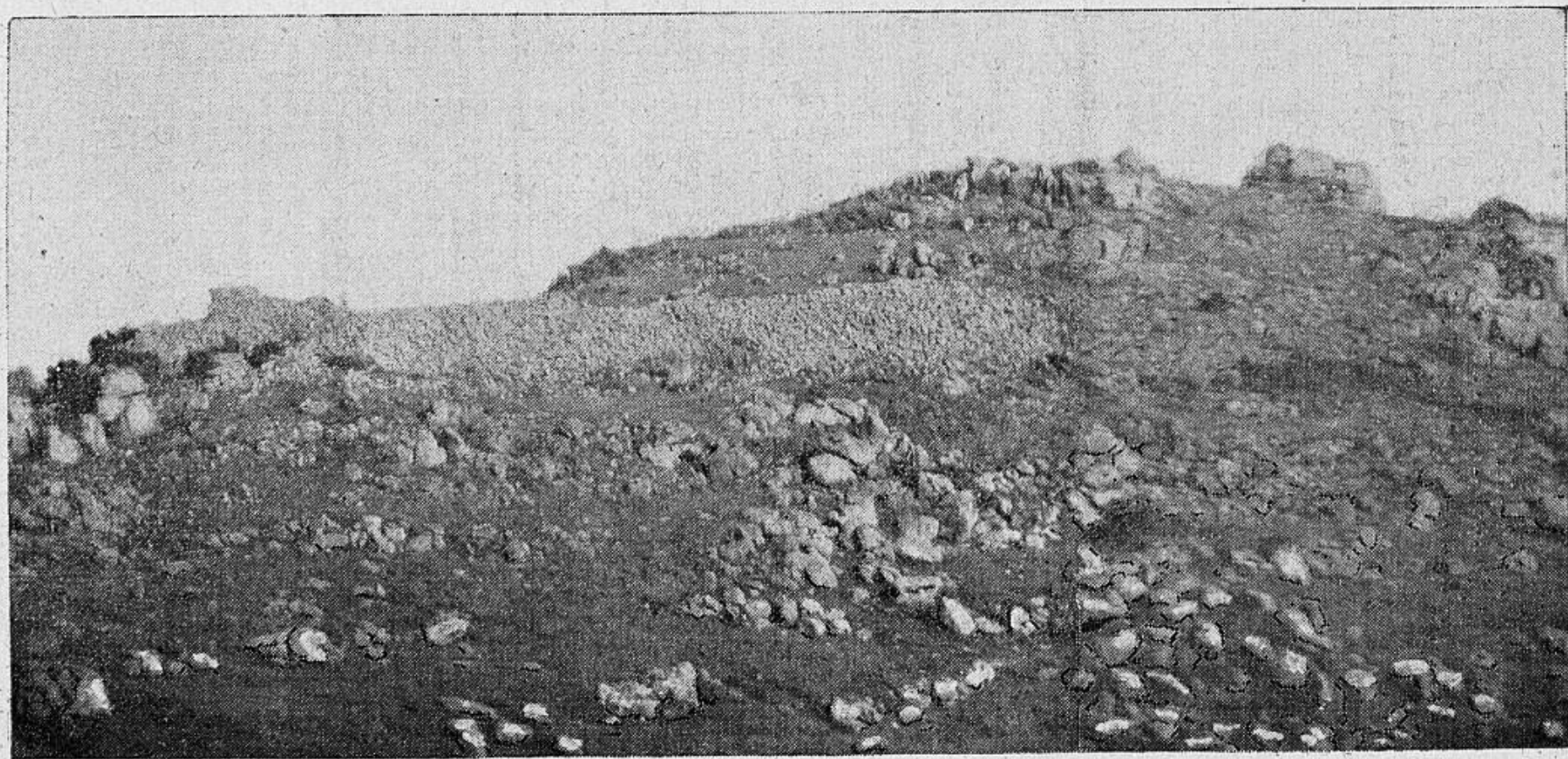


Fig. 1. — Enceinte de Ficciaggola, commune d'Appietto (Corse).

environ 1.500 mètres, près des Cabanes du Picchio, hameau dépendant de la commune d'Alata, monument qui a été découvert par l'abbé Girolani.

Pour arriver à la pointe Ficciaggola, l'accès par le côté nord en est assez facile, car en partant de la cote 240 environ pour arriver à la cote 440, il y a une distance de 1000 à 1200 mètres; on peut y parvenir également par les côtés est et ouest, mais les pentes en sont un peu plus raides; quant à la partie sud, c'est-à-dire celle qui regarde Ajaccio, elle est absolument abrupte: en cet endroit, le terrain a environ une cinquantaine de mètres de largeur et il se termine en formant un véritable éperon qui est inaccessible: c'est sur cet éperon que le camp a été construit, il suffisait d'y élever un mur pour le fermer complètement et en assurer la défense.

Ce mur, construit en pierres sèches, d'une hauteur de 3 à 4 mètres et ayant à sa base à peu près la même largeur, s'appuie à chacune de ses extrémités sur de gros blocs de rochers en place; actuellement, il est un peu éboulé dans sa partie droite, ainsi que l'on peut le voir sur la photographie (*Fig. 1*). La longueur du mur est d'environ 50 mètres; le camp occupait donc la partie de terrain comprise entre ce mur et l'extrémité de l'éperon. De ce point culminant, la vue est splendide: elle s'étend au nord et à l'est sur une série de monts d'une altitude moindre qui entourent de tous côtés la pointe Ficciaggola, au sud, sur les arêtes qui vont mourir au cap Muro, à l'ouest par les dentelures de la pointe de Lisa dont l'altitude est de 660 mètres et par la pointe de Pozzo di Borgo qui s'élève à 780 mètres, et au fond, la mer bordée par les découpures du petit golfe de Lava et du magnifique golfe de Sagone.

De ce point, que la construction d'un simple mur établi avec des matériaux qui se trouvaient sur place avait fait un lieu de refuge de premier ordre, les habitants pouvaient surveiller les environs à des kilomètres tout autour; le ruisseau de Lava qui coule à peu de distance, dans lequel se jettent un certain nombre de petits ruisseaux se formant sur les pentes de la Ficciaggola, assurait aux habitants l'eau qui leur était nécessaire.

A l'intérieur du camp, sur le point absolument le plus élevé, on voit encore les ruines d'une petite chapelle dont il ne reste que quelques pierres en formant le soubassement; cette chapelle, qui était carrée, avait comme dimensions 4 mètres sur 4 mètres:

elle aurait été probablement construite au ^x^e siècle par les Oresteri.

Dans la description faite par l'abbé Girolani, cet auteur indique que l'on pouvait voir les ruines d'une chapelle et d'un fort. Il a donc bien remarqué ce mur en pierres, situé en avant de la chapelle et il l'avait pris pour les vestiges d'un fort construit en cet endroit. C'était bien, en somme, une fortification, mais il ne s'était pas rendu compte de l'époque à laquelle elle avait été construite.

J'ai également fait en ce point une autre découverte intéressante : c'est celle d'un polissoir ; à environ 30 mètres avant d'arriver au mur de l'enceinte et sur le côté gauche en montant se trouve au milieu des blocs de granit un d'entre eux qui porte une très belle cuvette de polissage dont les dimensions sont de 0^m20 de longueur sur 0^m12 de largeur et qui est absolument intacte. Je dois dire que ces polissoirs ne sont pas communs, car au cours de mes nombreuses recherches en Corse, c'est le seul que j'ai rencontré ; il y en a assurément d'autres, car on y a récolté un certain nombre de haches polies.

En résumé, sur une distance de 4 à 5 kilomètres, il existe :

1^o Un camp néolithique, avec un polissoir tout à côté ;

2^o Un menhir (le menhir du Picchio) ;

3^o Un dolmen (le dolmen de la Volpaja) ;

Donc, il y a l'habitation, la sépulture et le menhir indicateur de cette sépulture. Un fait à remarquer, c'est que si l'on tire une ligne droite partant de la pointe Ficciaggola et allant à la Stazzona de la Volpaja, le menhir du Picchio se trouve exactement sur cette ligne et aux deux tiers de la distance entre ces deux points.

Je suis certain que d'autres enceintes se trouvent sur quelques sommets de cette contrée ; j'ai aperçu une de ces constructions sur une pointe de l'autre côté du col de Carbinica ; mais le temps ne m'a pas permis d'y accéder pour pouvoir la décrire ; je me réserve de le faire lors d'un autre voyage qui me permettra, je l'espère, de pouvoir en découvrir et en signaler quelques autres.

LES TROUVAILLES MOUSTÉRIENNES

en Crimée

PAR

J. SKUTIL

C'est Constantin de Merezkovski qui a, le premier, signalé en 1880, l'existence de l'homme moustérien en Crimée. Il avait déjà reconnu, en 1879, des traces d'occupation magdalénienne dans cette région, lorsque, l'année suivante, il annonça que des fouilles entreprises dans la « *Vlcaja pecera* » (la Grotte des Loups), près de Simféropole et du village de Zouia lui avaient fourni la preuve que l'homme avait habité les cavernes de la Crimée à l'époque du Moustier.

Si l'on considère l'état où était alors l'archéologie russe, la découverte avait une haute importance et l'auteur l'a parfaitement interprétée. Ce sont les plus vieilles trouvailles de toute la Russie.

Merezkovski a constaté dans la Grotte des Loups la coupe suivante :

I — 0^m07 — Couche de fumier due aux troupeaux qui se réfugient dans la caverne.

II — 0^m25 — Humus noir.

} — Ossements d'animaux domestiques.

Limite séparant les deux couches.

III — ? — Couche plus claire de terre glaise, avec pierres tombées du plafond de la caverne.

{ — Bos, Cervus elaphus, C. capreolus, Antilopa Saiga, Equus caballus, Elephas primigenius(1), Meles laxus.

Ossements et cendres assez disséminés.

Industrie de l'homme quaternaire.

IV. — ? — Fond solide et roches de la Caverne.

(1) On a trouvé des molaires et surtout une partie d'un fémur.

Dans la troisième couche qui est la couche archéologique, l'auteur mentionne spécialement, outre des éclats divers, trois pièces dont une petite mais très belle pointe moustérienne de 0^m07, avec une retouche très soignée ; et un petit coup-de-poing (1).

La Grotte des Loups a été indiquée, d'après la publication de Merezkovski, comme une station moustérienne, dans plusieurs livres russes, notamment par Uvarov (*Drevnosti Mosk. Arch. Obcestva*. XII, 1) et son grand ouvrage (*Archeologija Rossiji, Kamenij Vek*. I, 282, II, 144) ; par Hrusevskij Michajlo (*Istori-ja Ukrajny-Rusy*, tom I do pocatky XI veka. Kiiv, 1913, 21-32) qui suit complètement les données de A. de Mortillet pour la période paléolithique.

Il en est aussi question dans la littérature étrangère. Les trouvailles de Merezkovsky sont mentionnées par Moriz Hoernes (*Der diluviale Mensch in Europa*. 1903, 104, 181) comme la station chelléo-moustérienne la plus importante en dehors des gisements français ; et par H. Obermaier (*Der Mensch der Vorzeit*. 167) comme du véritable moustérien.

Pourtant un éminent préhistorien allemand, le D^r R. R. Schmidt, a complètement nié cette attribution. Au cours d'une mission archéologique allemande entreprise en Russie peu de temps avant la guerre, expédition fort bien organisée, il a eu l'occasion d'examiner un grand nombre de stations très importantes (*Fig. 1*) et de faire de nouvelles fouilles ; mais, en ce qui concerne le paléolithique de la Crimée, il s'est entièrement trompé. Dans une publication parue en 1919 (2), il est dit :

« Sehr überraschend ist das Ergebnis der deutschen Grabungen auf der Krim. Das hohlenreiche Gebiet im südwestlichen Teile der Halbinsel schien als Zufluchtstätte des diluvialen Menschen wie von der Natur selbst geschaffen. Als solche wird es in der alteren Literatur auch öfter erwähnt ; die Wolfsgrotte bei Simferopol galt als ein wichtiger Fund-

(1) MEREZKOVSKY. — (C'est la transcription : on écrit Merezkovskij) — a publié ses fouilles dans *Izvéstija geograficesko obcestva*, XVI, 1880, 2. C'est d'après lui que A. de Mortillet (*Station moustérienne en Crimée*, dans *L'Homme*, I, 1884, 300-302) a fait connaître ces découvertes en France.

(2) Quelques renseignements très importants sur cette expédition sont publiés dans Ebert, *Südrussland in Alterthum*, 1919, 27 ; (R. R. Schmidt, *Russland in diluviale Vorzeit*, Wurttemberg. Anthrop. Verein), Korr. bl. d. D. Ges. f. A. E. u. U. L., 1919, 26.

platz des Moustérien. Die Untersuchungen R. R. Schmidts haben ergeben, dass dies irrig ist. In keinem der drei Hauptgebiete von Höhlen auf der Krim bei Simferopol, bei Bachcisarai und am Catyr Dagh sind irgend welche Reste des palaeolithischen Menschen angetroffen. In keiner der zahl-

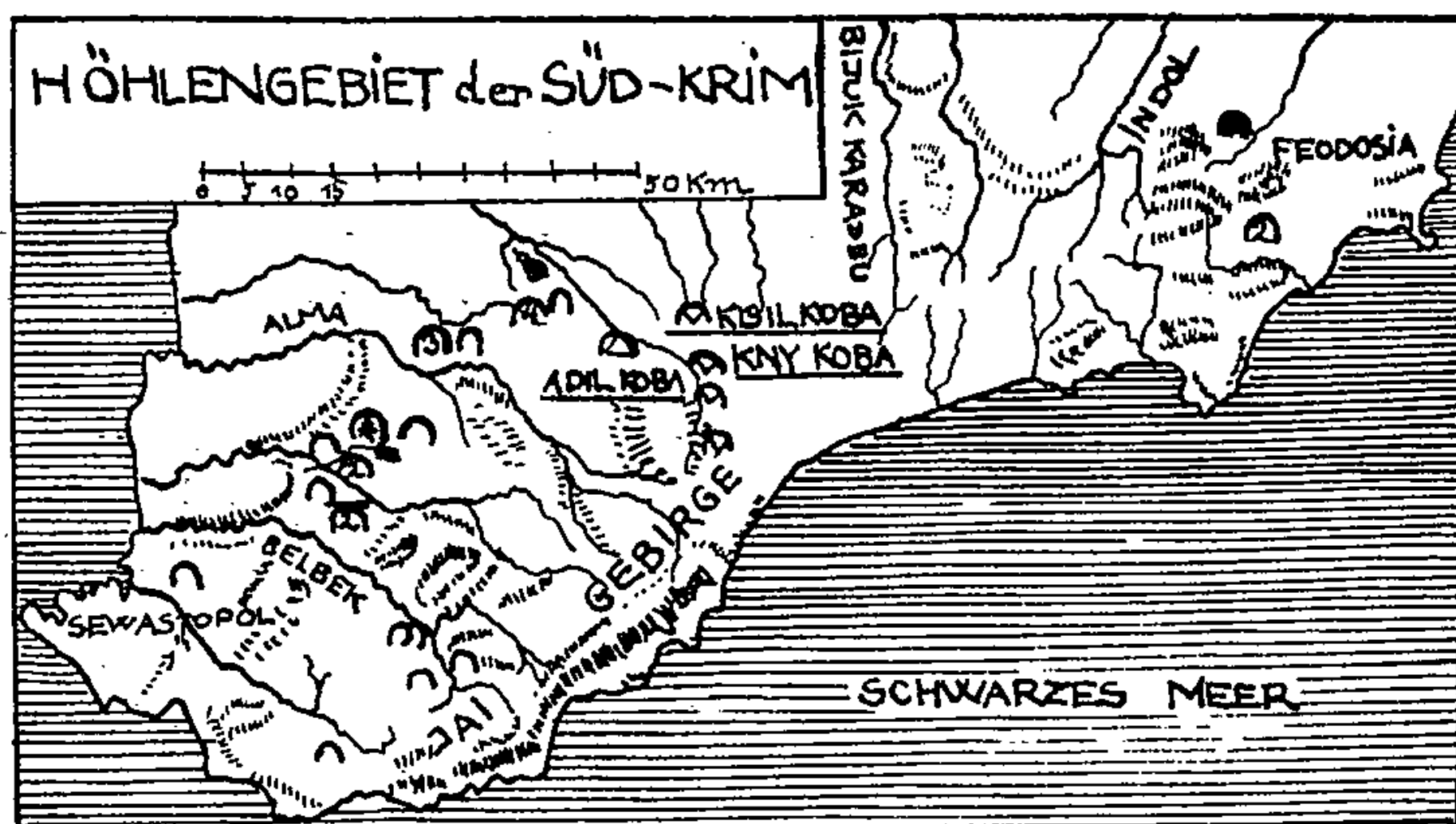


Fig. 1. — Carte des cavernes du Sud de la Crimée.
(D'après R. R. Schmidt).

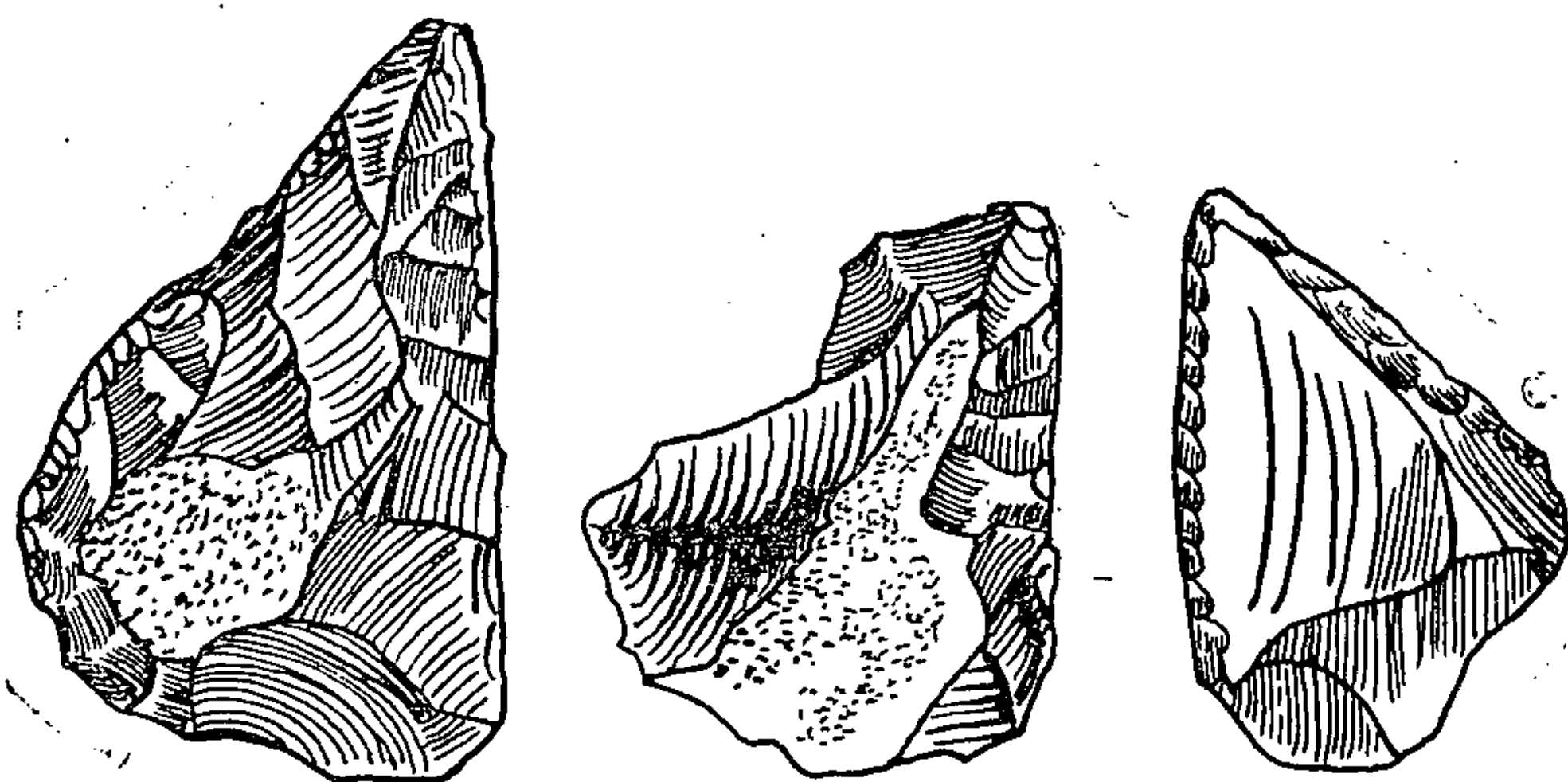
reichen Höhlen auch ist diluvialer Boden nachweisbar. Die Krim war während des Quartars vollständig vom Festlande abgetrennt, auch nach dem Kaukasus bestand keine Brücke. Die Krim konnte also ausscheinend von den palaeolithischen Jagern und Fischern und der diluvialen Fauna nicht erreicht werden. Die erste Besiedlung der Halbinsel erfolgte erst frühneolithischer Zeit. »

Plus tard, en 1924, M. Boule a publié dans l'*Anthropologie* (1), d'après des documents fournis par M. Georg Sandrock et Bontsch-Osmolovski, de nouveaux renseignements sur les découvertes paléo-anthropologiques en Crimée de la caverne dite Kiik-Koba, près de Kipcak, découvertes qui ont été faites en 1924. Le travail de M. Boule permet de reconstituer la coupe de la manière suivante :

(1) M. B., *Découvertes paléo-anthropologiques en Crimée*, L'*Anthropologie*, XXXV, 1924, 4035.

I.	0 ^m 20 à 0 ^m 30	COUCHE RÉCENTE		FOUILLES MODERNES	
II.	0 ^m 05 à 0 ^m 25	Roche de couleur brun, compacte.			
III.	0 ^m 03 à 0 ^m 25	Sable jaune moins compact.	Faune comme dans la couche suivante.	Industrie comme dans la couche suivante.	
IV.	0 ^m 05 à 0 ^m 20	Sable de couleur brune, moins compact.	Faune très abondante: Elephas primigenius, Rhinoceros lich., Cervus megacer., C. elaphus, Antilopa Saïga, Bison priscus, Equus, Vulpes vulgaris, V. corsac, Arctomys (?), Lepus (?).	Pièces de bois carbonisé.	1.500 débris de silex, 300 instruments, bruns, non patinés, bien retouchés: pointes micoquiennes retouchées sur les deux faces (20°/.), racloirs, petites pointes triangulaires retouchées sur une seule face.
V.	0 ^m 15	Couche stérile de sable de couleur jaune.			
VI.		Couche foncée, presque noire.	Cervus megaceros, C. elaphus, Antilopa Saïga.	Pièces de bois carbonisé.	3 000 débris, 200 instruments très patinés d'un travail très grossier, tout à fait différentes de l'industrie de la couche précédente.
Fond solide et rochers de la caverne.					
					Restes (mal conservés) d'un adulte robuste et d'un enfant, dans une cavité intentionnelle de 1 ^m 70 × 0 ^m 55 × 0 ^m 30, dans une position accroupie.

Outre les restes anthropologiques qui sont jusqu'à présent les seuls ossements humains quaternaires non douteux de l'Europe Orientale (1), c'est la couche inférieure de la caverne qui est la plus importante. Bontsch-Osmolovski, élève du regretté Th. Volkow et savant russe de valeur, qui est maintenant directeur du Musée de Léninegrad, doit bientôt publier ses découvertes paléolithiques en Crimée. L'industrie de la couche inférieure peut être comparée à celles d'Ehringsdorf et de Taubach. On voit, d'après les quelques figures qu'il a données (2), que cette industrie est analogue (*Fig. 3*, n^{os} 4, 5, 6) à l'industrie de la couche inférieure de La Ferrassie et de La Micoque (3), industries avec lesquelles elle a la plus grande ressemblance. Tandis que l'industrie de la



1. 2. 3.
Fig. 2. — Industrie de la grotte de Kiik-Koba (Crimée) : niveau supérieur.
(D'après Bontsch Osmolovski).

couche supérieure de la caverne (*Fig. 2*, n^{os} 1, 2, 3) est, semble-t-il, un peu plus évoluée que celle de la couche supérieure de La Micoque.

(1) Ce sont les restes d'Ondony et Podkomouk. — On aurait aussi, paraît-il, trouvé des os humains dans les couches inférieures de la station bien connue de la rue Cyrillovskaja à Kiev. Ce gisement n'a pas été publié.

(2) *Putevoditel po Krimy*, Krimi cizdat, Simferopol, 1925, 7-12. — Bontsch-Osmolovskij, I, *Doistoriceskaja epocha*.

(3) Gorodcov A., un autre préhistorien russe, appelle cette culture, « mésolithique » (*Archeologia I., Kam. per., Leningrad, 1923*).

Les fouilles de la station de Kiik-Koba pratiquées méthodiquement par Bontsch-Osmolovski sont très importantes pour l'Archéologie. Elles prouvent, avec les autres stations paléolithiques de la Crimée (1) :

1° Non seulement que la Crimée était déjà habitée dès les temps paléolithiques, mais aussi qu'il s'y était alors formé un centre d'occupation d'une certaine importance, ainsi que l'attestent les fouilles exécutées avec soin et les objets recueillis dans ses cavernes (*pecer*) et ses grottes.

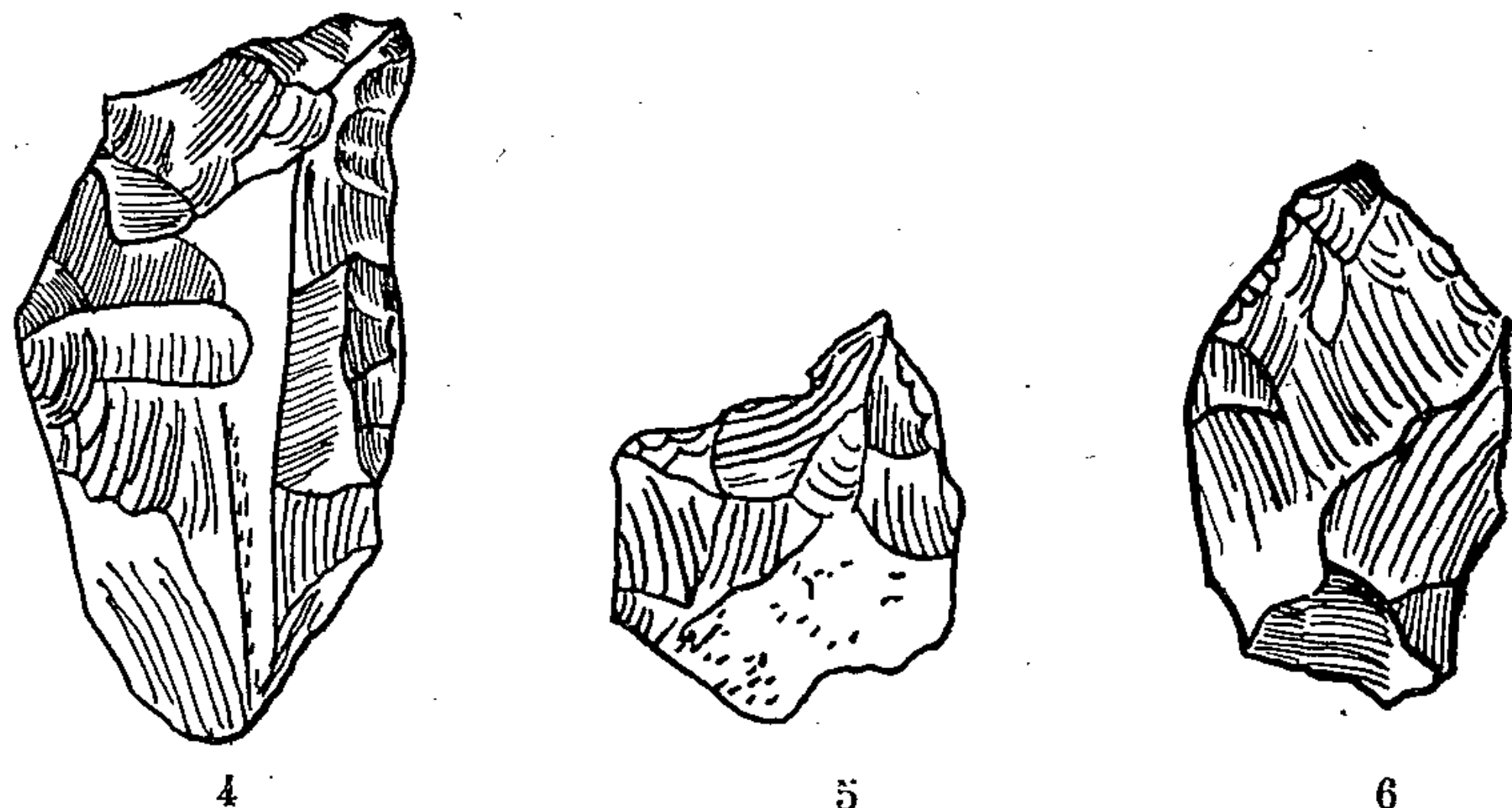


Fig. 3 — Industrie de la grotte de Kiik-Koba (Crimée) : niveau inférieur.
(D'après Bontsch Osmolovski).

2° Que ces fouilles nous ont livré les restes de la plus ancienne invasion jusqu'à présent connue dans toute l'Europe Orientale (2).

(1) C'est la caverne Kosč-Koba près de Kipcak, environs de Simferopol, qui fut fouillée en 1923 par Bontsch-Osmolovski, le prof. L-N. Ernset et C. J. Zabnini et qui a donné « sledi prebivanie zdes paleolitičeskogo čeloveka », considérée comme habitation de l'homme paléolithique ; les cavernes de Syrin I, près de Bachčisaraj ? et de Syrin II. La caverne dite Catirdaga et la caverne dite Cerkeskermena ont donné des matériaux : Syrin I. aurignacien inférieur (moyen ?) avec quelques pièces moustériennes. Dans la publication citée, M. Bontsch-Osmolovski dit que c'est du magdalénien avec des pièces qui indiquent la transition vers l'époque néolithique ; Syrin II a donné de l'azilien et les mêmes matériaux que les autres cavernes. Je ne cite pas les ouvrages qui traitent cette question.

(2) BONTSCH-OSMOLOVSKI, qui est parfaitement au courant des matériaux découverts dans l'Europe Orientale, dit qu'il ne connaît pas de traces de l'époque précédente.

Les constatations faites dans les stations moustériennes récemment explorées — et l'on en trouvera sans doute d'autres — viennent pleinement confirmer celles que nous devons à Merezkovsky.

Les gisements suivants : La Grotte des Loups (Merezkovsky); Kiik-Koba (Bontsch-Osmolovski); Syrin II (Bontsch-Osmolovski); Ilskaja (1), Kuban (Baron de Baye); Der-Kul (2), près de la mer d'Azov (Jefimenko); montrent l'existence d'une culture pré-moustérienne orientale, que H. Obermaier avait déjà supposée (3).

(1) Sur cette station voir : Hoernes M., *l. c.* 104 (chelléo-moustérien); Obermaier H., *Der Mensch*, *l. c.* 167; Obermaier ajoute une remarque (je pense qu'elle est bien motivée): « *Falls die Angaben von de Baye auf Richtigkeit beruhen* »; dans Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte*, VI, 1925, 263, *Kaukasus A. Paläolithikum*, § 1; Ebert, *Sudrusland*, *l. c.*, S. 27; Gorodcov, *l. c.* 160. Elle est considérée par lui comme étant de l'époque mésolithique. R. R. Schmidt a fait au Caucase des fouilles très importantes.

(2) J. Jefimenko a trouvé là 4 à 5 pièces moustériennes typiques et les restes de foyers détruits par la rivière. Mais il ne les a pas encore publiés.

(3) H. OBERMAIER, *Das Paläolithikum und Epipaläolithikum Spaniens* (Anthropos, XII-XIII, 1917, 147). Le même, *El Hombre fossil*.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

en Océanie

[*The Journal of the Polynesian Society* (New Plymouth, Nouvelle Zélande) a publié dans son dernier fascicule (n° 139, septembre 1926) une intéressante notice de H. D. Skinner (*Dolmens in Espiritu Santo*), contenant un résumé très précis des indications que l'on possède jusqu'à présent sur les mégalithes de l'Océanie. Nous en donnons, ci-dessous, une traduction].

(A. de Mortillet).

Dans un récent ouvrage de Jacques de Morgan, traduit en anglais (*Prehistoric Man*, London, Kegan Paul, 1924) se trouve une carte sur laquelle est indiquée la distribution des dolmens. En Europe, il en existe en Portugal, Espagne, France, Belgique, Hollande, Allemagne du Nord, Danemark, Scandinavie du Sud, Grande-Bretagne, Suisse, Italie, dans les Balkans et dans le Sud de la Russie jusqu'au Caucase. On en rencontre dans les îles de la Méditerranée et le long des côtes de toute l'Afrique du Nord, depuis le Maroc jusqu'à l'Égypte, ainsi que dans la Palestine et la Syrie. Ici, se présente une lacune, mais les dolmens se retrouvent de nouveau au Sud de la Mer Caspienne, d'où ils se continuent jusqu'à Ceylan et à l'Assam. Dans son ensemble, cette distribution peut être considérée comme ininterrompue, car la petite discontinuation du Caucase est sans doute due à l'état imparfait de nos connaissances, plutôt qu'à l'absence de monuments de ce genre. Les autres pays où de Morgan indique des dolmens sont la Corée et le Japon.

Mais de Morgan a complètement oublié les Indes orientales. Il y a cependant des dolmens à Java, à Sumatra et aux Célèbes, ainsi que nous l'ont appris Ten Kate et A. C. Kruyt (cités par Perry, avec références, dans *Children of the Sun*, p. 39). Les

illustrations de Ten Kate ont été reproduites par Perry dans : *Megalithic Culture in Indonesia* (p. 15). L'une d'elles représente un dolmen troué. Il est probable que les dolmens sont encore plus largement répandus dans les Indes orientales, car il faut tenir compte que les monuments sont de petites dimensions et qu'une grande partie de la région n'a pas encore été explorée archéologiquement.

Malgré les documents très incomplets que nous possédons, il est certain qu'il existe des dolmens dans toute la Mélanésie. Parkinson (*Dreissig Jahre in der Südsee*, planche 14) en figure un, situé à Unea, dans les Iles Françaises, au nord de la Nouvelle Bretagne. Sa table horizontale semble être à 0^m90 au-dessus du sol, et avoir environ 1^m50 de long et 0^m20 d'épaisseur.

Fox rapporte que les dolmens sont nombreux dans l'île San Cristobal, archipel des Salomon (*The Threshold of the Pacific*, 1924, p. 218 et suivantes, accompagnées de figures). Il les mentionne comme servant de tombes, et dit qu'on sacrifie sur eux des chiens et des *bonito*. Un d'eux, figuré, est un dolmen troué typique sous tous les rapports, sauf qu'il est de petite dimension, comme tous les monuments similaires cités des Indes Orientales et de la Mélanésie. Un des éléments qui le composaient se trouve actuellement dans le Musée de l'Université de Otago (Nouvelle-Zélande) ; il a environ 1^m05 de longueur, 0^m46 de largeur et 0^m10 d'épaisseur ; sur une de ses grandes faces se voient de nombreuses cupules, ayant environ 0^m04 de diamètre et un peu plus de 0^m01 de profondeur.

Des dolmens se rencontrent dans toutes les Nouvelles-Hébrides. Il y en aurait aussi, d'après J. Macmillan Brown, en Nouvelle-Calédonie, bien qu'aucune figure n'en ait été donnée et qu'aucune localité n'ait été indiquée.

Deux dolmens Néo-Hébridais ont été figurés par Speiser (*Two Years with the Natives of the Western Pacific*, 1913, p. 31). Ces dolmens, situés près de Port Sandwich, dans l'île de Malinkolo, ont été de nouveau reproduits par Speiser (*Ethnog. Mat. aus. N. Heb. u. Banks*, Berlin, 1923, planche 80. — La planche 88 en montre une série). Speiser signale diverses variétés : « *Steintisch* » (table de pierre), « *Opfertische* » (table pour sacrifices), « table de danse dans un champ de danses », et finalement des tombes, ou du moins des monuments se rapportant au culte des morts. Il est à remarquer qu'un des dolmens

de Port Sandwich a un de ses supports creusé précisément de la même manière que la pierre de San Cristobal précédemment mentionnée.

D'autres points de ressemblance entre les dolmens des Nouvelles-Hébrides et ceux des îles Salomon consistent dans le fait que, dans les deux groupes, ils sont en connexion avec le culte des morts, et que, dans les deux groupes également, on y fait des sacrifices : de chiens et de bonito aux Salomon et de porcs aux Nouvelles-Hébrides. En réalité, dans ces derniers, la coutume d'y immoler des porcs a survécu à la fonction de sépulture et paraît, en certains cas, avoir complètement usurpé sa place.

Les vues photographiques d'après lesquelles ont été exécutées les figures des monuments n^{os} 1, 2 et 3, m'ont été remises par Fred Bowie, membre bien connu de la Mission Presbytérienne des Nouvelles-Hébrides. Elles ont été prises à Nogugu, dans l'île d'Espiritu Santo. Ces constructions sont nommées en cet endroit : *Sua* ; et Bowie dit qu'on les appelle : *Wota* dans l'île d'Epi. La dalle horizontale du n^o 2 a 2^m16 de long sur 0^m75 de large. Le dessus dépasse le sol de près de 0^m60. Celle du n^o 3 a 0^m79 de longueur, 0^m68 de largeur, et 0^m48 de hauteur (Voir : *Figures* 1 et 2).

Le dolmen restant mesure 0^m30 sur 0^m76, et sa face supérieure est à 0^m78 au-dessus du sol.

Le vieux « terrain de danse » sur lequel sont situés ces trois monuments a été abandonné depuis longtemps par les natifs, et des cocotiers y ont été plantés. Les dolmens sont tous plus grands que la moyenne des plateformes ou autels pour sacrifier les porcs de l'île d'Espiritu Santo. Il est à noter que là où des dalles suffisamment grandes n'ont pu être employées, le monument est solidement construit avec des pierres plus petites (voir : Mc Culloch, *Australian Museum Magazine*, vol. I, p. 119, pour des constructions de ce genre situées à Dip Point, dans l'île d'Ambrym, Nouvelles-Hébrides). Bowie, rapporte que, dans les plus importantes cérémonies, lorsqu'arrive le moment de sacrifier des porcs, un homme monte sur la table du dolmen et assomme les victimes au moyen d'un violent coup donné avec un instrument spécial en bois, qui est coudé et ressemble à un manche d'herminette.

Mc Culloch dit que : « la dignité de chef n'est pas héréditaire à Espiritu Santo, comme elle l'est dans le sud du groupe des

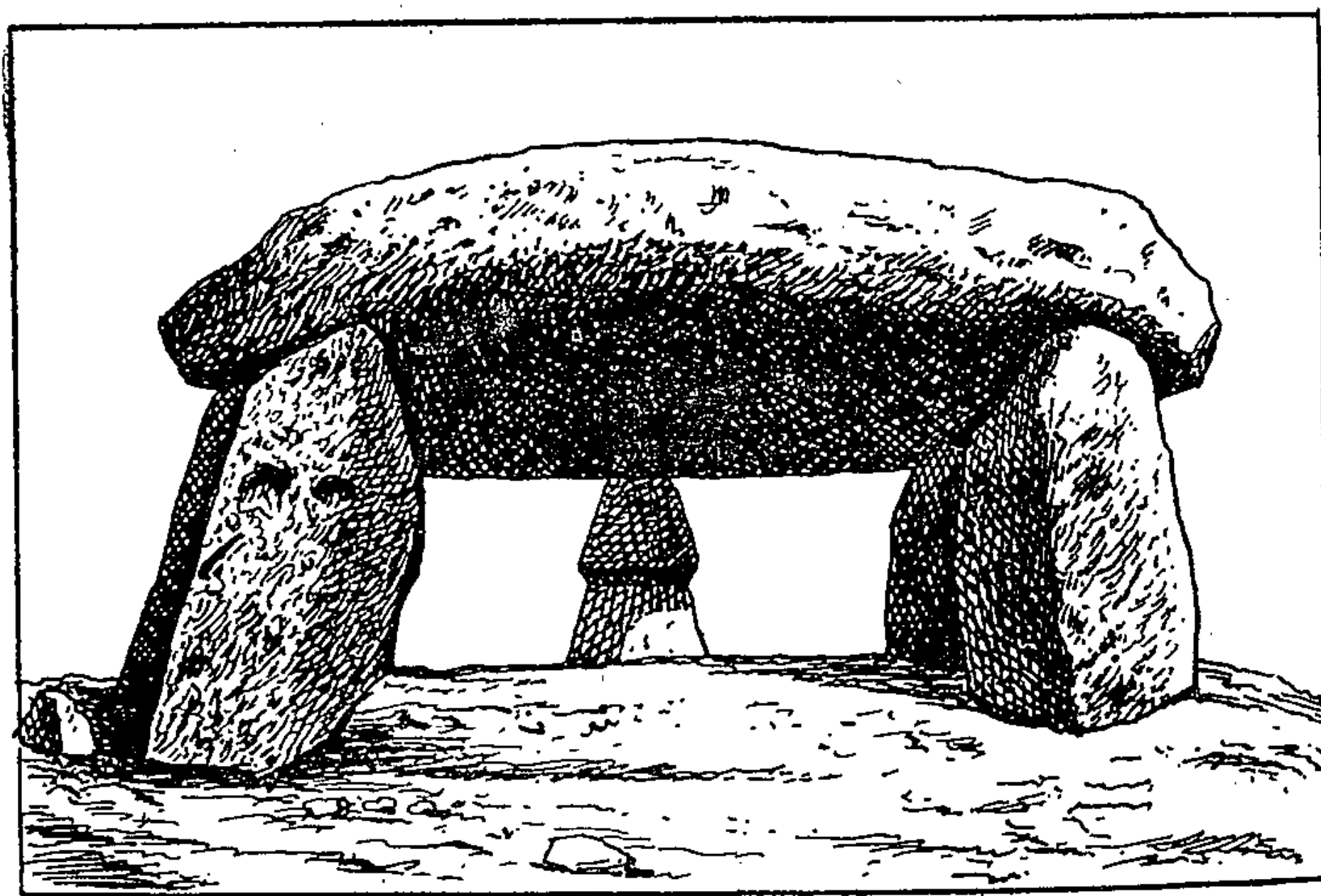
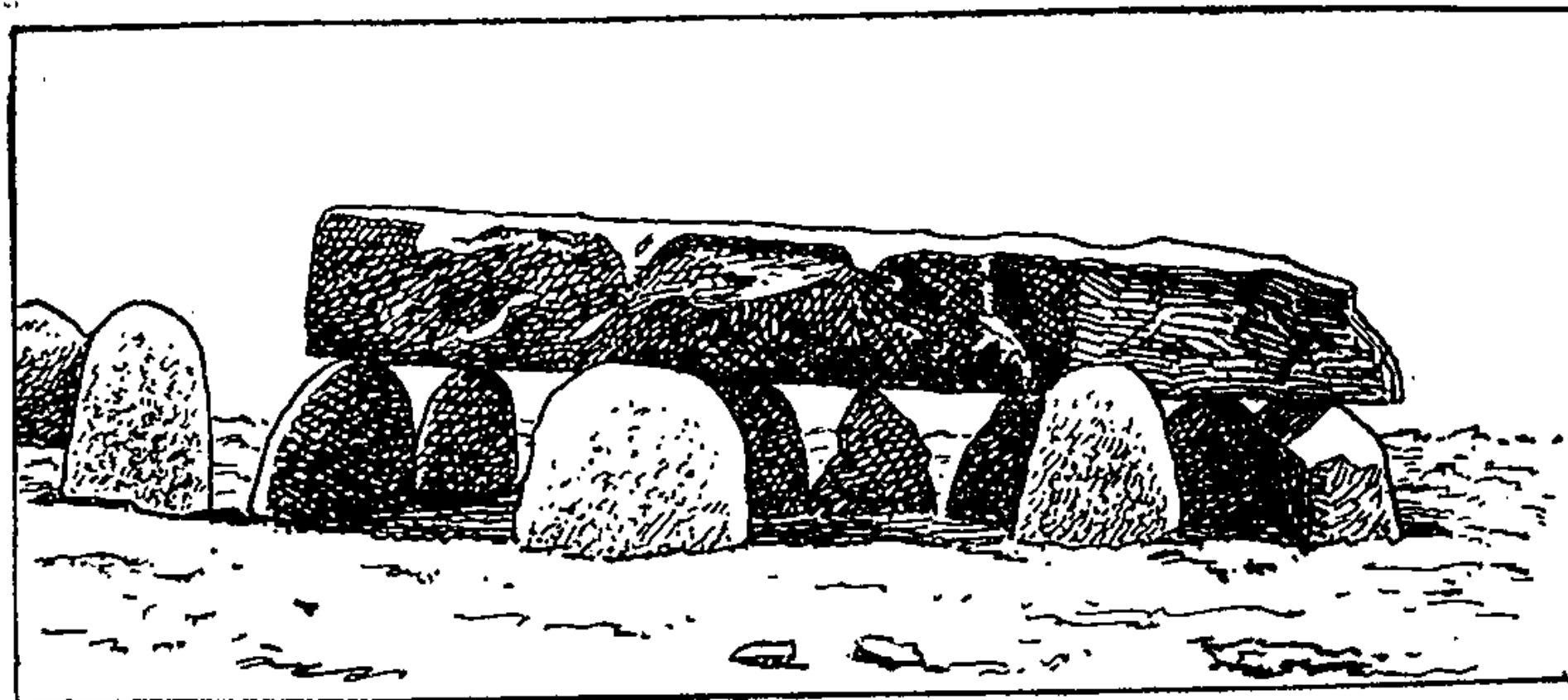


Fig. 1 et 2. — Monuments mégalithiques de Nogugu, île d'Espiritu Santo (Nouvelles-Hébrides).

La première figure représente le dolmen (n° 2 de l'auteur, et la seconde le dolmen n° 3.

Nouvelles-Hébrides ; mais si un homme tue onze porcs à défenses circulaires, il devient un grand chef, et prend un rang en conséquence dans l'autre monde. Il est d'usage de tuer des porcs en l'honneur des morts, soit pour exalter le rang qu'occupait le décédé, soit en commémoration de son récent trépas ».

Suivant Mc Culloch la massue employée pour mettre à mort les porcs, est nommée *'ndete* dans l'île de Malekula (synonyme de Malikolo). Deux spécimens de ces instruments [figurés par H. D. Skinner] se trouvent dans le Musée de l'Université de Otago. Sur un d'eux, recueilli à Ambrym, il y a un certain nombre d'années et ayant beaucoup servi, sont sculptées deux faces humaines rehaussées de peinture rouge et blanche. L'autre, moins orné mais mieux travaillé, est indiqué comme venant d'Espiritu Santo.

[Skinner donne aussi le dessin d'une pierre sculptée d'apparence phallique.]

Elle était, dit-il, plantée verticalement sous la table du dolmen n° 3. Un résident de North Santo, Wm. Anderson l'a informé que les pierres de ce type n'étaient pas ordinairement associées aux dolmens. Elles jouaient un rôle dans les cérémonies concernant la dégustation du *Kava* ». Speiser (*Ethnographische Materialien aus den Neuen Hebriden*, Kreidel, 1923) figure deux pierres semblables et rapporte qu'il les a trouvées couchées auprès des maisons des hommes, et qu'elles n'étaient plus l'objet d'aucune marque de respect. « J'ai appris, ajoute-t-il (p. 172), qu'une très petite portion du *Kava* contenu dans chaque vase en noix de coco était versée dans la petite cupule qui se trouve au sommet de la pierre dressée debout sur le sol. » Il accepte la pierre comme phallique, mais il convient qu'on ne possède aucune preuve valable à l'appui de cette hypothèse en dehors de sa forme.

On a prétendu à plusieurs reprises qu'il existait des dolmens en Polynésie, mais je ne connais que deux cas sur lesquels il a été fourni des documents. Le premier cas a pour auteur Kraemer (*Hawaii, Ostmikronesien und Samoa*, 1906, p. 105). Ce dernier figure un dolmen avec piliers servant de supports, situé dans le *heiau* de Honaunau, Hawaii; il suggère que c'est un autel. Répondant à une de mes lettres, John Stokes, du Bishop Museum, m'a déclaré qu'il ne connaissait pas de constructions de ce genre,

et qu'il ne pensait pas qu'il y ait des dolmens dans les Iles Hawaii.

Le second cas est celui de Perry, qui cite Brabrook (*Journ. Anthropol. Inst.* 1876) et Allen (*Austr. Associat. Adv. Sci.*, 6, 1893) comme autorités au sujet de l'existence de dolmens dans l'île de Rotuma (1). Le premier emploie le mot « dolmen » en décrivant ce que sa figure montre être un tumulus à muraille en pierre, n'ayant rien de commun avec un dolmen, tandis que le dernier ne se sert nulle part de ce mot. Il apparaît donc que l'existence des dolmens signalés en Polynésie n'est nullement démontrée, et cela est d'autant plus remarquable qu'ils sont largement répandus dans les Indes Orientales et en Mélanésie.

(1) Il s'agit en premier lieu d'une communication de W. W. Wood (*On the Tombs of the Island of Rotumah*), lue par J. W. Brabrook. Ces tombes sont des constructions mégalithiques, composées de grosses pierres posées l'une sur l'autre.

UNE FOUILLE RÉCENTE AU CAMP DE CHASSEY

(Saône-et-Loire)

Les premiers explorateurs de cette station néolithique.

PAR

M. G. VARIOT.

(Communication faite à la Société d'Anthropologie de Paris
le 3 décembre 1923.)

Cette station est intéressante pour tous les préhistoriens (1), mais elle l'est plus spécialement pour ceux qui habitent, comme moi, la région voisine du camp de Chassey et qui veulent se renseigner sur les peuplades primitives ayant occupé notre sol, sur leur activité, leur industrie et la manière dont elles parvenaient à se protéger et à se défendre contre leurs ennemis.

C'est ce qui m'a déterminé, au mois de septembre 1923, pendant mes vacances, à reprendre les recherches si heureuses de la pléiade d'archéologues et de préhistoriens Bourguignons qui ont exploré, les premiers, cette station néolithique de 1865 à 1880. Mais, s'ils nous ont laissé de remarquables mémoires et des collections magnifiques, ils ne nous ont donné que bien peu d'indications relatives à la topographie de leurs fouilles sur ce vaste plateau, et l'on risque fort de retomber sur des endroits où la terre a déjà été remuée, car, par l'effet du temps et des pluies, les dénivellements du sol ont été effacés depuis soixante ans. Il faut espérer cependant, comme l'a dit le poète « que ce champ ne se peut tellement moissonner, que les derniers venus n'y trouvent à glaner », d'autant plus que la superficie du plateau de Chassey est de plus de 10 hectares.

Je ne me dissimule pas d'ailleurs que ma première fouille, dont je vais vous présenter les résultats, n'a pas été très fructueuse,

(1) Voir les nombreuses mentions et figures relatives au camp de Chassey dans le « Manuel de préhistoire », de Déchelette et la « Préhistoire », de M. de Mortillet.

mais je me suis familiarisé avec le terrain, et peut-être, l'an prochain, ferai-je une récolte plus abondante?

Je ne manquerai pas alors d'en faire part à la Société.

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le camp de Chassey est une de ces enceintes fortifiées antiques, comme on en a découvert dans diverses régions de la France; elle est la plus vaste de celles qu'on trouve en Bourgogne (1).

Le camp occupe le plateau d'une colline, le Mont Pelou, située dans le département de Saône-et-Loire, sur les confins de la Côte-d'Or. C'est une position élevée, de 440 mètres de hauteur, naturellement très forte, d'où la vue s'étend au loin dans la vallée de la Saône et dans la petite vallée de la Dheune qui donne accès dans le Morvan. A l'est et à l'ouest ce plateau est limité par des rochers calcaires taillés à pic, surmontant des pentes escarpées. Au nord il est fermé par un rempart en pierre et terre, d'environ dix mètres de hauteur, devant lequel existait un fossé en grande partie comblé; des broussailles touffues recouvrent cette épaisse muraille qui barre la colline.

On donne dans le pays le nom de *château* à ce retranchement.

Au sud l'enceinte est complétée par un terrassement de 15 à 20 mètres de hauteur, formant un glacis en demie lune. — C'est ce qu'on nomme la *redoute*. Je me suis assuré, en faisant donner quelques coups de pic, que ce travail de défense consiste dans une accumulation de terre rapportée, mêlée à de la pierre, d'où sa résistance à l'eau des pluies pendant nombre de siècles.

L'époque de la construction de cette enceinte est indéterminée, mais elle est certainement bien antérieure au temps de l'occupation romaine qui a laissé de nombreux vestiges sur le plateau; en particulier de petites ruines mêlées de *fragments* de tuiles rouges, dans lesquelles on a trouvé des médailles romaines depuis Trajan jusqu'à Valentinien. Il est donc certain que cette forte position, qui servait d'abri aux peuplades néolithiques, a été occupée ultérieurement, par les conquérants de la Gaule. Outre les médailles, on a découvert de nombreux objets gallo-romains sur le plateau.

Il n'y avait pas d'eau dans le camp, seulement quelques

(1) Voir dans les « Bulletins du Congrès préhistorique », 1906 et 1907, les *Castelars*, décrits dans le midi de la France, par M. Guébard.

citernes creusées dans le rocher et qui ont été déblayées par le colonel de Coynart, en 1863; les sources les plus rapprochées sont à près de 1 kilomètre de distance sur les deux versants de la colline. Ce manque d'eau explique vraisemblablement le grand développement de l'industrie céramique, comme nous l'exposons plus loin.

La longueur la plus grande de l'enceinte approche de 800 mètres et la largeur varie de 120 à 200 mètres, suivant les endroits. On ne peut y accéder que par des sentiers en raidillon. Depuis les dernières fouilles de Loydreau, en 1879, ce gisement néolithique si riche a été quelque peu délaissé. Seuls les vignerons des hameaux de Chassey montaient sur le plateau, à leurs moments de loisir, pour y chercher quelques pièces de monnaie romaine ou gauloise ou des flèches en silex.

L'un d'eux, M. Gadant, habitant le hameau de Valotte, avait acquis un flair remarquable et était parvenu à constituer une petite collection de silex, de haches polies, de monnaies, etc., qu'il montrait volontiers aux visiteurs. Il se considérait un peu comme le gardien du camp et il servit de guide aux membres du Congrès préhistorique qui vinrent le visiter en 1907. Ce brave archéologue campagnard est mort il y a quelques années.

En 1923, j'obtins du Ministre de l'Instruction publique un mandat spécial m'autorisant à reprendre les fouilles interrompues depuis près de 60 ans. Le Préfet de Saône-et-Loire avisa le maire de Chassey, M. Marinot, de ma mission.

Celui-ci m'a beaucoup facilité ma tâche en me laissant toute liberté de poursuivre mes recherches sur le plateau, dont les terrains appartiennent à la commune; il m'a même procuré un fouilleur intelligent et soigneux et je lui en suis très obligé.

Je choisis comme emplacement de la fouille que j'ai entreprise un endroit du plateau embroussaillé par de gros arbustes de plusieurs mètres de hauteur, des buis, des aubépines, des prunelliers, des ronces, etc... : cet endroit était bien abrité des vents d'Ouest par une ligne de rochers de 8 à 10 mètres de hauteur, émergeant du sol, face au hameau de Bercully. Vous pouvez en voir l'aspect sur les photographies que je vous présente.

J'avais lieu de supposer que cette place boisée n'avait peut-être pas encore été fouillée; mais, en poursuivant mes recherches, je m'aperçus que le terrain avait déjà été remué à une certaine profondeur, et tout me porte à croire, comme je le montrerai

plus loin, que je suis retombé au moins partiellement sur les premières fouilles de Perrault, exécutées en 1868 : en soixante ans les arbustes avaient eu le temps de repousser.

Le travail nécessité pour le déboisement fut assez long et demanda près d'une semaine. Lorsque le terrain, en contre-bas des rochers, fut dégagé, je vis un grand amas de pierres, sans fragments de tuiles romaines, semblant correspondre à la ruine d'une petite construction; je décidai de la faire déblayer. En même temps je fis ouvrir une tranchée, de 1 m. 50 de largeur, à 15 mètres de là, pour venir rejoindre la ruine. Il était manifeste que la terre, consistant dans un humus noir, avait été remuée antérieurement jusqu'à 70 centimètres de profondeur; néanmoins, dans chaque pelletée on ramassait des éclats de silex, des débris de poterie et des fragments d'os; le gisement était donc encore très riche. A partir d'une profondeur de 1 mètre, la terre était intacte, très dure, difficile à briser au pic; on trouvait cependant, dans les mottes très compactes, de petits fragments de poterie, de silex et d'os, jusqu'à la profondeur de 1 m. 50, ce qui donne à penser que les premiers habitants creusaient leurs huttes dans la terre. Il est impossible de fouiller plus profondément; on tombe sur le rocher de la colline. Pour déblayer la ruine, il fallut soulever de très grosses pierres qui étaient disposées les unes au-dessus des autres, comme dans une muraille, et on dut manier une quantité de pierrailles, avec de la terre interposée et des racines d'arbustes, qui rendaient le travail très pénible. On découvrit sous ces pierrailles nombre de silex, de tessons de pots et de fragments d'os, des dents de sanglier, un andouiller de cerf, etc... : j'énumérerai plus loin nos trouvailles. M. Clerc (de Cheilly) vint, avec son fils, prêter aide aux fouilleurs et recueillit quantité d'éclats ou de débris de silex. Enfin nous relevâmes, à 1 mètre de profondeur, une cuillère en fer écrasée qui sert de cure outil aux terrassiers.

C'est le seul objet métallique que nous ayons trouvé dans nos fouilles et la preuve évidente que d'autres avaient passé par là avant nous.

Le 20 septembre, je quittai ce premier champ de recherches et je transportai les fouilleurs à 70 mètres plus loin, sur le rebord même du plateau, en face de Bercully. Ce rebord est un peu exhaussé par un éboulis de pierrailles semblant résulter d'un ancien mur qui fermait l'enceinte au-dessus de l'escarpement. Les

objets trouvés étaient toujours les mêmes que précédemment et consistaient surtout dans des silex un peu plus gros, des fragments de poteries diverses et des os brisés. La récolte était plus abondante que dans la première fouille. Je fis creuser jusqu'au rocher, à 1 m. 50 de profondeur.



Aspect et situation de la fouille en face le hameau de Bercully.

Il me reste à énumérer les trouvailles que nous avons pu faire dans cette fouille initiale, qui doit être considérée plutôt comme un coup de sonde destiné à nous guider pour des investigations ultérieures.

La plupart des objets que nous avons recueillis dans le sol, à des profondeurs variables, sont plus ou moins semblables à ceux décrits par les premiers explorateurs, par de Coynart, Flouest et E. Perrault, ils caractérisent bien l'époque néolithique. Les échantillons que je puis vous montrer sont certainement moins beaux que ceux classés dans la collection Loydreau, mais ils suffisent à donner une idée de la richesse du gisement. Les os, tous brisés, même en menus fragments, sont remarquablement conservés, et doivent nous faire espérer que nous relèverons des squelettes humains utilisables pour des examens anthropologiques. L'homme qui peuplait cette station est à peu près inconnu, car les premières recherches ont été plutôt orientées dans le sens archéologique; les ossements humains n'ont pas été étudiés comme il convenait à l'exception des trois crânes que Perrault a fait examiner par Pruner Bey il y a plus de soixante ans, comme je le rappellerai plus loin.

SILEX ET OBJETS EN PIERRE.

Nous avons recueilli dans la terre, et même à la surface du sol, une quantité innombrable d'éclats de silex, la plupart de petite dimension et informes, d'autres mal taillés ne paraissant pas avoir servi. M. Adrien de Mortillet, dont la compétence en cette matière est indiscutée, a bien voulu examiner, avec nous, un petit stock de silex que nous avons rapporté à Paris et il a distingué des objets en formes de grattoirs, de couteaux, qui semblent avoir été utilisés. La plupart de ces silex sont jaunes, transparents; quelques-uns sont incrustés de grains calcaires qu'on ne parvient pas à enlever avec la brosse. Le tranchant de quelques-uns de ces silex présente de très fines dentelures que M. de Mortillet regarde comme produites intentionnellement pour former de petites scies très fines. Loydreau, dans l'unique mémoire qu'il a publié, et sur lequel nous reviendrons plus loin, avait déjà remarqué des dentelures qui ressemblaient à des dents de scie et il avait émis l'idée que ces silex, ainsi taillés, devaient être emmanchés dans des rainures creusées dans des fragments de bois de cerf. — Outre les silex jaunes, transparents, nous en avons trouvé d'autres gris, opaques, très durs, mais également tranchants. La quantité d'éclats que l'on obtient en criblant la terre, doit faire admettre que cette partie du plateau était un véritable atelier. D'ailleurs nous avons recueilli plusieurs percu-

teurs, en silex, sur lesquels on distingue les surfaces de frappe. Nous avons trouvé aussi un grand nombre de fragments de silex gris, quelques-uns assez gros, qui ont été rebutés, après avoir fourni des éclats utilisables, un rognon de silex jaune, non travaillé, et un autre un peu entaillé au milieu, rappelant ceux que M. Déchelette a figurés, sous le nom de maillet à rainure. Flouest a déjà remarqué que le silex n'existe ni sur la colline, ni dans le voisinage et qu'il devait être apporté au camp de plus ou moins loin pour y être travaillé. L'industrie du silex devait être très active, car les premiers explorateurs ont signalé, sur divers endroits du plateau, des ateliers semblables à celui sur lequel nous sommes tombé. Nous n'avons trouvé qu'une seule flèche bien taillée, avec des ardillons, quelques éclats de silex rose et noir et de petits fragments de cristal de roche.

Je dois signaler spécialement deux fragments de pierre *polie*, gris-noirâtre, peut être en serpentine, qui formaient les taillants de haches brisées; ces taillants eux-mêmes sont ébréchés; aucun doute ne peut-être conservé sur la nature de ces objets.

J'attire l'attention sur deux broyens en grès-fin, l'un est tout à fait cubique, à pans taillés à angle droit, de 6 cent. de côté, l'autre, de même dimension, est arrondi à son pourtour et présente deux surfaces planes. Un autre objet en granit gris, à grains fins, rappelle vaguement la forme d'une hache.

Nous avons relevé plusieurs fragments de grès tendre, à surface plane, ayant pu servir de polissoir et plusieurs débris de petites meules en granit. Le granit manque sur la colline, de même que le silex, il est probable qu'il a dû être apporté de la vallée de la Cauzanne, à plusieurs kilomètres de distance.

Je signale enfin une meule en grès rectangulaire, du poids de 20 kilogs au moins, que nous avons dû laisser sur le terrain; la surface plane est légèrement incurvée, indiquant qu'elle a dû servir; plusieurs meules dormantes de ce genre sont conservées dans la collection Loydreau.

POTERIES, ANSES, FRAGMENTS ORNÉS.

Nous avons relevé une grande quantité de débris de poterie d'apparence très diverse; j'ai déjà mentionné qu'on en retrouve jusqu'à une profondeur de 1 m. 50, près de la surface du rocher de la colline. Nous avons dû abandonner la plus grande partie de ces débris sur le sol; M. Thomasset, qui habite dans le voisi-

nage, à Saint-Gilles, a pu en emporter un stock pour l'étudier à loisir.

La plupart des fragments sont noirs et semblent avoir été fabriqués sur place avec l'humus qui constitue le sol. Sur la cassure on voit saillir des grains granitiques qui y ont été incorporés pour donner de la solidité à la terre cuite.

Quelquefois la cassure a l'épaisseur d'un travers de doigt et la poterie friable semble mal cuite, on distingue parfois des empreintes digitales.

Généralement, l'épaisseur des fragments n'excède pas un demi-centimètre et même moins; la cassure est toujours noire, et la surface est souvent recouverte d'une mince couche rouge, due vraisemblablement à la cuisson. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à réajuster des fragments pour reconstituer un vase entier. Nous avons recueilli de grands débris épais, en argile rouge comme la tuile, et qui provenaient vraisemblablement d'amphores romaines brisées.

Vous pouvez voir sur quelques fragments à surface rouge, des dessins linéaires qui s'entrecroisent formant comme de petits losanges. Ces figures sont presque identiques à celles que M. Déchelette, dans son livre, a fait reproduire; les poteries qu'il a eu à sa disposition venaient aussi de Chassey.

Je vous signale particulièrement le fond d'un petit vase *quadrangulaire* en terre grise, bien cuite, recouvert sur les bords de dessins linéaires se prolongeant jusque sur le fond. C'était peut-être une lampe.

Nous avons recueilli un bon nombre d'anses de poterie plus ou moins habilement perforées et des tétons informes, que l'on appliquait sur la paroi des vases pour pouvoir les manier. Sur des fragments du rebord de certains vases, en argile rouge, on voit de petits pertuis parallèles au nombre de 8 à 10 ayant servi à passer de petits liens suspenseurs. La collection Loydreau contient un grand nombre d'objets semblables.

Enfin, je puis vous montrer un fragment de poterie grise qui provient sans aucun doute d'une cuillère en terre brisée, semblable à celles que E. Perrault a décrites dans le foyer néolithique qu'il a découvert dans le voisinage de notre fouille.

L'industrie de la poterie était non moins active que celle du silex et de la pierre polie sur le plateau de Chassey, si nous en jugeons par l'abondance des vestiges que nous avons relevés. —

Nous ne devons pas en être surpris puisque, comme je l'ai indiqué plus haut, l'eau manque entièrement sur le plateau, et que les habitants devaient aller la puiser avec des vases, à plus d'un kilomètre, dans les sources sur le versant de la colline. — On peut supposer aussi que la population, vivant en sécurité dans l'enceinte du camp, se livrait déjà au commerce de la poterie et des objets fabriqués en pierre et en os, polis ou non.

OS BRISÉS, ESQUILLES, OS POLIS, CORNES DE CERF, DENTS.

Nous avons relevé, dans cette fouille, une quantité d'os fragmentés non moins abondante que celle des débris de poterie : ils sont parfaitement conservés dans l'humus, après qu'ils ont été lavés et brossés, ils prennent une teinte gris-rosée. A part quelques os courts, tels que les phalanges, les astragales et une ou deux vertèbres, nous n'avons pas trouvé un seul os entier. Les diaphyses en particulier, comme l'avait déjà bien vu Flouest, sont toutes brisées. Les premiers habitants du camp étaient de véritables ostéoclastes ; nous n'avons rencontré aucun ossement humain. Ces fragments osseux provenaient d'animaux plus ou moins grands : bœuf, cerf, mouton, sanglier, lièvre, etc., et je remercie notre savant collègue, M. Anthony, d'avoir bien voulu les identifier dans son laboratoire d'Anatomie comparée, au Muséum d'histoire naturelle.

M. Anthony a prélevé, lui-même, dans le stock des os, les fragments qui pouvaient servir à leur étude et dont voici l'énumération :

- 1° Vertèbre cervicale de bœuf, probablement la 4^e ou la 5^e ;
- 2° Fragment de maxillaire inférieur gauche de bœuf avec ses dents ;
- 3° Extrémité postérieure d'axis de bœuf ;
- 4° Fragment de radius de bœuf, animal de petite taille quoiqu'adulte ;
- 5° 2 molaires inférieures de ruminant ;
- 6° 1 molaire supérieure de bœuf ;
- 7° 1 phalange du 3^e doigt, extrémité antérieure droite, bœuf ;
- 8° Phalange unguéale de bœuf ;
- 9° Extrémité supérieure d'un radius droit de bœuf ;
- 10° Apophyse coronoïde droite d'un gros ruminant, probablement de bœuf ;

- 11° Extrémité supérieure de canon postérieur gauche de cerf ;
- 12° Radius droit de cerf ;
- 13° Fragment de maxillaire inférieur gauche : dernière et avant-dernière molaires, de cerf ;
- 14° Extrémité supérieure de radius droit de cerf ;
- 15° Atlas de sanglier ;
- 16° Fragment de maxillaire inférieur gauche, dernière molaire, de sanglier ;
- 17° Fragment de maxillaire supérieur droit de sanglier, avec les 2^e, 3^e et 4^e prémolaires en place ;
- 18° Dernière molaire gauche de sanglier de grande taille ;
- 19° Extrémité supérieure du canon postérieur gauche d'un ruminant de petite taille, probablement mouton ;
- 20° Canon antérieur gauche d'un ruminant cavicorne de petite taille, probablement mouton. (Cet os fendu a subi un commencement de travail.)

J'ai été extrêmement frappé de recueillir, en même temps que les fragments d'os plus ou moins volumineux, des esquilles très nombreuses, la plupart aiguës, quelques-unes triangulaires, résultant manifestement de l'éclatement des diaphyses, ou des os plats. On pouvait se demander si ces esquilles n'avaient pas été obtenues intentionnellement par l'écrasement, pour être utilisées soit comme pointes de flèches, soit autrement, ou pour être polies ultérieurement. Telle n'est pas l'opinion de notre excellent collègue, M. Henri Martin, qui a bien voulu examiner avec nous les os du camp de Chassey. Dans la station paléolithique de *la Quina*, dans la Charente, qu'il a rendue célèbre par ses recherches anthropologiques, notre collègue a découvert, lui aussi, un véritable ossuaire d'animaux dans le sol. Tous les os étaient également brisés et esquilleux, et cependant il s'agit d'un gisement de beaucoup antérieur à celui de Chassey. Il pense avec d'autres préhistoriens, que les populations primitives, après avoir décarnifié les os, les brisaient pour en retirer la moelle qu'ils utilisaient pour leur alimentation ou peut être autrement.

M. Henri Martin, par l'écrasement d'os entiers de gros animaux, a réussi à déterminer expérimentalement une fragmentation des diaphyses semblable à celle observée dans ses fouilles. Nous ne pouvons que nous incliner devant la compétence spéciale de notre collègue ; il a remarqué, sur quelques-uns de nos

fragments, les vestiges de morsures d'animaux et de petites entailles résultant de l'action des silex.

Néanmoins nous avons conservé quelques canons, des os de cerf probablement qui avaient été fendus intentionnellement dans le sens de la longueur, pour servir d'ustensiles ou d'armes; les bords et les extrémités ont été parfois émoussés par l'usage, suivant la remarque de notre savant collègue, M. Capitan. Vous pouvez voir, par comparaison avec les fragments de diaphyse que j'ai recueillis, d'autres os fendus dans leur longueur provenant de la collection Loydreau au musée d'Autun.

M. René Gadant, le distingué conservateur de ce musée, a bien voulu me les confier pour vous les présenter. Loydreau, dans son mémoire sur l'utilisation de la corne de cerf, si longuement muri, croit avoir relevé sur ces canons des traces de silex employés pour les fendre longitudinalement, il pense qu'ils devaient surtout servir de lissoirs; il signale aussi des armes et même des haches fabriquées avec des os.

Nous avons trouvé un fragment d'os plat de 0^m03 de longueur, dont le bord est manifestement usé pour le rendre tranchant et qui pouvait servir de couteau à dépecer.

J'ai découvert aussi quelques objets en os polis semblables à ceux recueillis par les premiers explorateurs, en particulier un poinçon arrondi, bien aiguisé, fabriqué probablement avec un canon de mouton; sa longueur est de 0^m08; il ressemble beaucoup à celui figuré par M. Déchelette et venant aussi du camp de Chassey.

A côté, dans la fouille, nous avons relevé un fragment de diaphyse de mouton semblable sur lequel on voit un commencement de travail pour le polir.

Nous avons trouvé aussi une aiguille en os, polie, de 0^m06 de longueur, très bien aiguisée; à la base il y a une ébauche de trou qui n'a pas été perforé entièrement.

Je vous montre un objet plus rare trouvé entre les pierres de la ruine, fabriqué avec un andouiller de corne de cerf et qui a une longueur de 0^m10 environ; il a été brisé par le pic du fouilleur, mais je suis parvenu à en recoller les morceaux; l'extrémité est un peu aplatie, mais bien polie, la base est perforée pour recevoir un manche; la partie moyenne de 0^m04 de largeur est arrondie sur les bords et aplatie. Sur les lèvres de la base, on voit des entailles faites certainement avec un silex pour en faci-

liter la cassure. Quel était l'usage de cet objet en forme de lance ? Servait-il d'ustensile ou d'arme ? — J'ai trouvé encore quelques fragments de corne de cerf qui semblaient faire partie d'une emmanchure brisée. — L'industrie du bois de cerf était très avancée au camp de Chassey, comme l'a démontré Loydreau dans le seul mémoire qu'il nous ait laissé et qui mérite d'être lu et médité par les préhistoriens (1).

Nous avons recueilli un grand nombre de grosses dents d'herbivores, de bœufs sans doute, éparses dans la terre, et des fragments de mâchoire pourvues de leurs dents, provenant du cerf et du bœuf.

Enfin, je puis vous montrer deux défenses de sanglier, l'une de plus de 0^m12 de longueur et qui appartenait à un animal énorme, l'autre est partiellement brisée par le pic ; vous pouvez voir aussi des fragments de mâchoire de sanglier avec des molaires très volumineuses. — Il paraît bien probable que les grandes défenses étaient utilisées comme instruments piquants ou comme ornement.

LES PREMIERS EXPLORATEURS DE CETTE STATION NÉOLITHIQUE.

Je crois utile en terminant ma communication de retracer brièvement l'histoire de la découverte du camp de Chassey et les belles recherches des archéologues et des préhistoriens de la région qui ont rendu cette station célèbre (2).

Dès 1845, un archéologue du bourg de Santenay, à quelques kilomètres de Chassey, M. de Longuy, fit quelques fouilles sur le plateau et sur le versant de la colline. Il y trouva des objets Gallo Romains et en ouvrant des tombelles, il découvrit des pointes de flèche en silex, des haches taillées, des débris de poterie et des ossements humains qui ne furent pas conservés.

(1) Ce que les premiers habitants du plateau de Chassey savaient faire avec la corne d'un cerf, par Edouard Loydreau. Congrès scientifique d'Autun, 1876.

(2) Dans l'histoire générale et particulière du duché de Bourgogne, publiée en 1774 par l'abbé Courtépée (article Chassey), on relève la mention suivante : M. Perruchot, écuyer, Seigneur de la Bussière, ayant à Chassey un fief exempt de la dime, a fait à Chalon une assez bonne collection d'histoire naturelle, recueillie en partie sur la montagne de Chassey, où l'on trouve des pétrifications du spath, cristal de roche blanc et jaune. Il paraît probable qu'il s'agit de silex qui ont toujours été abondants sur le plateau de la colline. On ignorait à cette époque la signification de ces pierres qui étaient simplement considérées comme des curiosités.

Ces premières trouvailles n'eurent pas de retentissement, la préhistoire était encore naissante. La collection de M. de Longuy et celle de son fils ont été dispersées, cependant on en a conservé quelques pièces au Musée d'Autun.

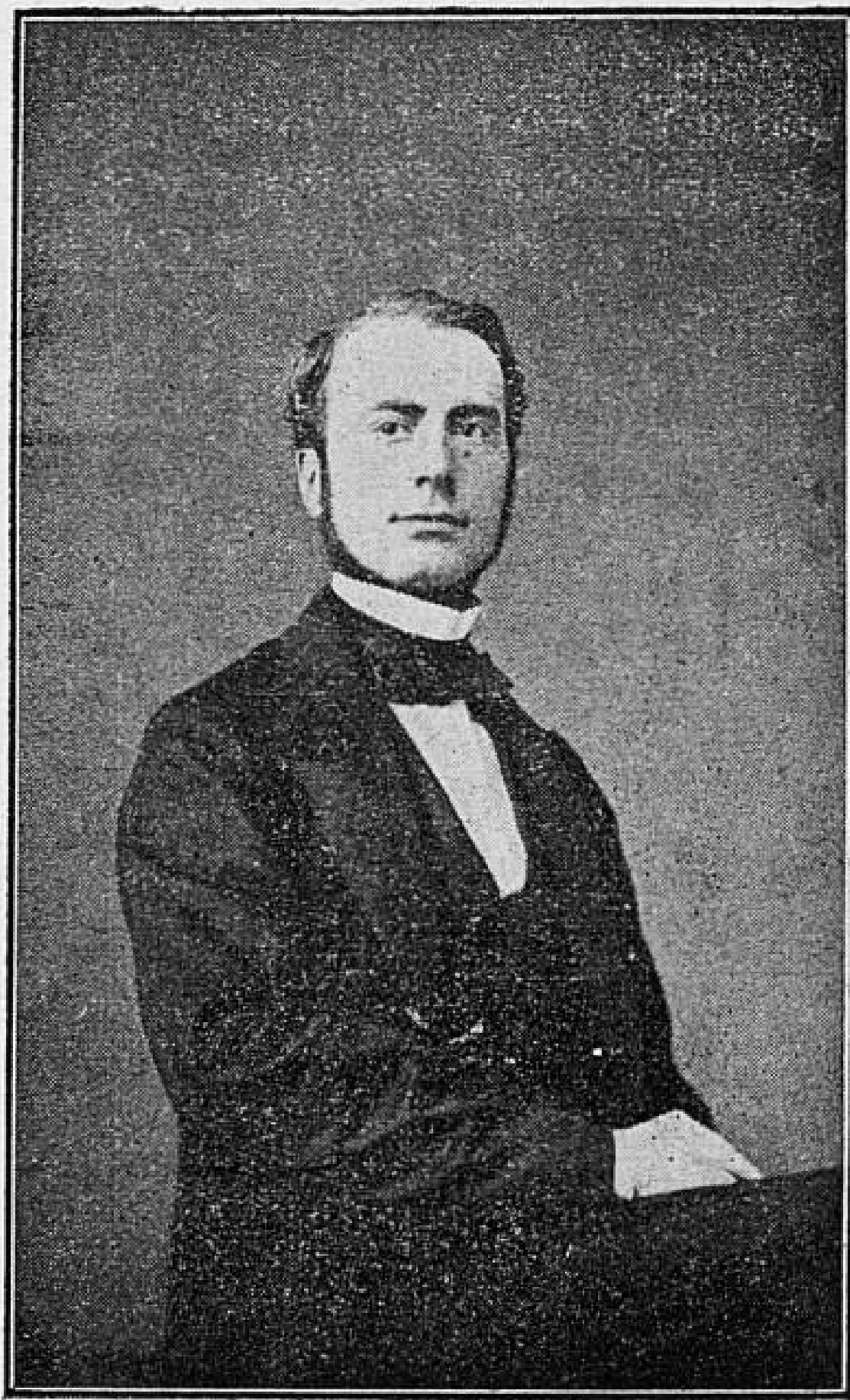
En 1836, le savant archéologue autunois Bulliot, dans son « *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays Eduen* », avait attiré l'attention sur le camp de Chassey, qu'il considérait comme le plus considérable retranchement défendant, dans cette région, l'accès du centre de la Gaule. Ce fut cette mention qui décida Flouest à aller visiter le camp en 1864, avec trois de ses collègues de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Voici en quels termes ce préhistorien nous rapporte la découverte de la station néolithique occupant l'enceinte fortifiée dont j'ai esquissé plus haut la description (1) : « Lorsque nous avons pénétré pour la première fois dans cette enceinte, nous avons rencontré tout à coup sous nos pieds, de nombreux fragments de silex pyromaque dont la présence en ce lieu était tout à fait anormale, au point de vue géologique... le massif calcaire constituant la montagne ne recélait dans ses flancs aucun rognon de silex pyromaque. Ces silex ne provenaient pas du sous-sol des champs à la surface desquels ils se montraient; il était certain qu'ils avaient été apportés sur ce sommet par la main de l'homme. Leur accumulation était trop considérable pour être expliquée par la préoccupation, de la part des anciens habitants, de pouvoir se procurer du feu à volonté, et, dès lors, il devenait extrêmement probable que nous nous trouvions en face d'une station occupée, dès cette époque antéhistorique à laquelle on a donné le nom d'âge de la pierre. Nous nous hâtâmes d'interroger à cet égard les sillons d'un champ récemment labouré et bientôt la rencontre d'une pointe de flèche, d'un travail très remarquable et d'un fini admirable, vint justifier notre pressentiment. »

Flouest, en 1865, procureur impérial à Chalon-sur-Saône, s'intéressait passionnément à la préhistoire. Par son influence, il obtint que le colonel de Coynart, qui était chargé par la Commission topographique des Gaules subventionnée par Napoléon III, de pratiquer des fouilles à Alésia et dans le Velay, vint explorer

(1) Notice sur le camp de Chassey, par Flouest; avec 9 planches. Chalon-sur-Saône, 1869.

le plateau de Chassey. Ces premières fouilles dirigées par Flouest, comme on le verra plus loin, vinrent confirmer ses prévisions. Il faut donc considérer Flouest comme le *DISCOVERER* de cette station néolithique ; la priorité de cette découverte ne peut lui être contestée. Loydreau lui-même qui fouilla pendant 15 ans, pour réunir sur ce même plateau sa magnifique collection s'exprime ainsi (1).



Flouest, procureur impérial à Chalon-sur-Saône, qui a découvert la station de Chassey.

(D'après une photographie faite en 1871, communiquée par M. Adrien de Mortillet.)

« Je saisis cette occasion de rappeler que M. Flouest, mon collègue à la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon, a été *le premier*, en 1865, avec cette sagacité qui le caractérise, à voir les éclats de

(1) *Loc. cit.*, Congrès scientifique, 1876, Autun.

silex sur le plateau de Chassey, il a reconnu que ces débris, en apparence informes, portaient des traces de travail humain et a déclaré que le camp de Chassey était une station de l'âge de pierre.

C'est à cette époque qu'ont commencé mes explorations, dont M. Flouest a été l'inspirateur et le guide, et je me fais un devoir de lui reporter la meilleure part du succès que j'ai obtenu dans mes recherches ».

Mais là ne s'est pas borné le rôle de Flouest, il a écrit, sous le titre modeste de notice, une véritable monographie de la station qu'il avait découverte, il en décrit la topographie avec des planches explicatives, il a fait représenter les plus beaux spécimens de silex, de haches, de poteries et même des objets gallo-romains trouvés dans les premières fouilles. Cette monographie contient des vues élevées sur la préhistoire et peut être considérée comme un modèle de description et d'érudition.

PREMIÈRE FOUILLE 1865. COLONEL DE COYNART.

Le Colonel de Coynart a rendu compte brièvement (1) de la première fouille qu'il a fait exécuter en 1865 sur le plateau de Chassey, au nom de la Commission topographique des Gaules. Ses travaux furent poursuivis, comme il le dit lui-même, de concert avec MM. Flouest et de Longuy.

Les vues de Flouest furent entièrement confirmées et, sans entrer dans le détail de ces recherches et de ces trouvailles initiales, je rappellerai qu'on découvrit des pointes de flèche, des javelots et des silex de divers modèles.

Bon nombre de ces objets sont représentés dans les planches du beau mémoire de Flouest.

De Coynart formula ainsi les conclusions de ces premières recherches :

1° « Le plateau de Chassey a été occupé dans les temps les plus reculés et constituait un *oppidum* dont l'objet était de donner asile aux habitants de la plaine et de fermer deux passages conduisant sur les montagnes du Charollais. »

Cette opinion est à peu près conforme à celle que Bulliot avait émise dix ans auparavant.

(1) Fouilles au camp de Chassey (Saône-et-Loire), par le Colonel de Coynart. *Revue Archéologique*, 1866, t. XIV, pp. 178 et suivantes.

2° « Que l'établissement Celtique, attesté par les innombrables débris d'armes en silex, était permanent et a continué de l'être sous la domination romaine. »

On avait déblayé plusieurs citernes et des ruines de constructions romaines.

FOUILLES D'ERNEST PERRAULT, 1868.

Ernest Perrault, qui était propriétaire à Rully, à trois kilomètres de Chassey, connut les belles trouvailles archéologique que l'on venait de faire sur le plateau.

Il avait déjà exploré la grande grotte d'Agneux, tout près de son habitation, comme nous l'a appris son neveu, M. Perrault Dabot, l'éminent inspecteur des monuments historiques aux Beaux-Arts, lorsqu'il entreprit des fouilles dans une partie du camp, jusque-là inviolée, en face le hameau de Bercully, au mois de septembre 1868.

Comme ces fouilles n'ont pas laissé de traces apparentes, c'est à peu près dans le même endroit que j'ai poursuivi, cette année, les recherches dont je vous ai rendu compte.

Perrault fit une très ample récolte d'objets de tout genre dont il a donné la description dans un mémoire spécial (1).

Il nous a été impossible de retrouver ce travail, même à la bibliothèque nationale de Paris. On doit le regretter d'autant plus que ce mémoire a été composé sous le contrôle du célèbre égyptologue français Chabas, qui était ami intime de Perrault. Chabas résidait à Chalon-sur-Saône et utilisait ses loisirs en s'occupant de l'archéologie locale, il explora la grotte de Germolles à 5 kilomètres de Chassey (2).

Mais à défaut du mémoire original de Perrault nous en avons trouvé une analyse très complète dans les « *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1870 ». Nous pouvons donc rappeler les données essentielles de son travail.

Le foyer néolithique qu'il a découvert, était situé au sud-est du camp et s'étendait sur une plate forme en dalles brutes, posées à plat les unes à côté des autres sur le sol naturel.

(1) Découverte d'un foyer néolithique au camp de Chassey, par Ernest Perrault, Chalon-sur-Saône, 1870, in-4° de 32 pages avec huit planches.

(2) Note sur la caverne de Germolles. Lettre à M. Georges Méray, par Chabas. *Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VI, 1872-1876, p. 257.

Au-dessous d'une couche de 0^m25 d'humus, sans débris, on trouvait la couche de 0^m70 de cendres, mélangée d'os, de poteries et d'instruments de toute sorte.

Instruments de pierre : quatorze haches brisées, huit entières dont deux encore dans leur gaine en corne de cerf ; elles ont en moyenne 0^m08 à 0^m10 de long et 0^m03 à 0^m06 de large, au tranchant. Les matériaux employés sont le silex, la fibrolite, la serpentine, le basalte, la diorite, etc...

Elles ont été fabriquées sur place, c'est ce que démontrent plus de 30 polissoirs entiers ou brisés...

Les pointes de flèche de forme variée et remarquables par leur élégance ne devaient pas former l'approvisionnement principal de la chasse et de la guerre ; il faut considérer comme des pointes de flèche, beaucoup d'éclats grossiers de silex, à pointe très aiguë, dont la fabrication était bien plus facile et qu'on retrouve en abondance.

Perrault a trouvé aussi des râcloirs, des perçoirs, des écrasoirs, des marteaux en silex, des meules, etc...

Parmi les instruments en os, il a recueilli des poinçons, des emmanchures de cornes de cerf, des andouillers aiguisés, des lissoirs, des spatules en os, etc. . Il signale un grand nombre de fragments de poterie ornées ou non, des anses perforées. Mais il considère comme sa découverte capitale toute une série de cuillers à bouche, en terre cuite et une cuiller à pot plus grande, avec un long manche, également en poterie.

Dans le voisinage de ce foyer si riche, on a découvert des squelettes humains dont Pruner Bey a examiné les crânes au point de vue anthropologique. D'après ce savant, l'un des crânes brachycéphale avait des caractères mongoloïde et lapon, un autre moins brachycéphale se rapprocherait plutôt du type mongoloïde finnois, le troisième crâne était plus volumineux, dolichocéphale, et devrait rentrer dans le type gaulois.

Reste à savoir si tous ces squelettes ont été inhumés à la même époque ; notre éminent collègue, M. Manouvrier, auquel j'ai demandé son opinion sur l'examen de ces crânes, m'a déclaré qu'il était conforme aux idées qui régnaient alors en craniologie, mais qu'il était impossible d'en tirer des conclusions fermes, le nombre des sujets étant trop restreint.

La description des trouvailles de Perrault est d'une remarquable exactitude technique ; mais, comme je l'ai mentionné plus haut, il est vraisemblable qu'il fut aidé dans son travail par Chabas.

Ernest Perrault mourut en 1871 à l'âge de trente-cinq ans. Sa collection fut vendue au Dr Jeannin, de Montceau-les-Mines, qui s'occupait de préhistoire. A la mort de ce dernier, en 1898, les héritiers trouvèrent à vendre les plus belles pièces et firent don de ce qui restait à la ville de Montceau.

J'ai demandé au Dr Georges Baudraud, qui habite cette localité, de vouloir bien rechercher si les crânes avaient été conservés, mais ils ont disparu. Les débris de la collection sont exposés dans des vitrines...

FOUILLES D'EDOUARD LOYDREAU, 1865-1880.

Bien qu'il n'ait pas découvert la station de Chassey, ce préhistorien et ce collectionneur passionné en a été l'explorateur le plus patient, le plus tenace et nous pouvons ajouter le plus heureux. Il fut le collaborateur de la première heure de Flouest, et, après que celui-ci eut publié sa belle monographie en 1869, il continua encore pendant dix ans, sans se lasser, ses recherches ; il exploita méthodiquement et modestement ce gisement qui fut pour lui une mine inépuisable. Il accumulait, il classait soigneusement les richesses archéologiques qu'il tirait du sol, il n'encombrait pas les bulletins des sociétés de ses communications. Dans la seule qu'il ait fait imprimer dans le compte rendu du Congrès scientifique d'Autun, en 1876, il s'exprime ainsi : « Souvent déjà on m'a engagé à publier le résultat de mes investigations, on m'a même adressé le reproche bienveillant de n'avoir encore rien écrit sur ce sujet ; ce n'est ni par paresse, ni par indifférence que j'ai gardé jusqu'ici le silence, mais je désire faire un travail aussi complet que me le permettront mes aptitudes et les limites bornées de mon esprit, et je ne puis arriver à ce but que quand il ne me restera plus un pouce de terrain du camp à remuer utilement, plus une pierre à examiner. »

Il se proposait, lui aussi, de faire une monographie complète lorsqu'il en aurait réuni tous les documents.

Il comptait utiliser les loisirs de sa retraite à ce travail, lorsqu'il aurait renoncé à ses occupations professionnelles de médecin à Chagny, et il nous le dit en termes vraiment émouvants. « L'homme prévoyant emploie la période militante de sa vie à réunir les éléments de la fortune qui doit lui ménager une tranquille et heureuse vieillesse. Quant à moi, au lieu d'empiler l'or sur l'argent, j'entasse des richesses plus précieuses, des matériaux

pour occuper mes loisirs, quand aura sonné l'heure prochaine de la retraite ; c'est alors qu'affranchi de préoccupations étrangères, il me sera possible de diriger sans partage toutes les forces de mon intelligence vers une étude des plus attrayantes, c'est alors que je ferai la monographie complète de la station de Chassey (1). »

Plusieurs de nos collègues, notamment M. Manouvrier et M. Adrien de Mortillet, ont connu personnellement, comme moi, ce préhistorien et ont même reçu l'hospitalité dans sa maison, à Neuilly en Côte-d'Or. Rien ne lui était plus agréable que de montrer aux hommes compétents la merveilleuse collection qu'il avait recueillie sur le plateau de Chassey et qui était bien souvent visitée par M. Déchelette.

Loydreau avait eu l'intention de léguer sa collection, contenant plus de 5.000 pièces, au musée de Saint-Germain. Mais à la fin de sa vie, M. Déchelette, conservateur du musée de Roanne, d'accord avec M. René Gadant, conservateur du musée Rolin à Autun, le décidèrent à la laisser à ce dernier musée. On lui fit remarquer que tous ces silex seraient comme perdus au milieu de tous les autres, dans notre grand musée préhistorique.

On lui promit que sa collection serait précieusement conservée dans une salle qui porterait son nom et l'on a tenu parole, après sa mort qui est survenue en 1905. — Toutes les pièces, toutes les manifestations de l'industrie néolithique qu'il a recueillies sont exposées dans les vitrines même où il les avait classées ; elles constituent une des plus belles et des plus riches collections que nous possédions en France sur cette époque.

N'est-ce pas là un monument plus durable, *perennius ære*, que la monographie qu'il avait promis d'écrire et qui n'a jamais vu le jour ? Loydreau était un photographe très habile, il avait lui-même photographié tous les objets de sa collection et il voulait faire reproduire ces épreuves dans un grand ouvrage magnifiquement illustré. Mais il ne trouva pas d'éditeur, et ses ressources limitées ne lui permirent pas de s'éditer lui-même. Ses photographies sont conservées dans des albums au musée d'Autun, et il serait bien à désirer, comme me l'a dit M. Adrien de Mortillet, qu'un préhistorien put mettre en œuvre tous ces documents laissés par Loydreau et nous donnât une description

(1) *Loc. cit.* Congrès scientifique d'Autun, 1876.

complète de toute sa collection. En attendant, je reproduis plus loin une brève énumération des objets et des pièces principales qui remplissent de nombreuses vitrines et des placards dans une salle spéciale du musée ; cette énumération m'a été communiquée par M. René Gadant.

Je rappelle en terminant, que Loydreau a été secondé dans ses fouilles, qui ont duré quinze ans, par un modeste collaborateur, le père Dubief, comme on le nommait à Chagny, qui était un fouilleur infatigable et avait acquis un flair extraordinaire. Il était gagé à l'année, et il était récompensé lorsqu'il rapportait de belles pièces.

Loydreau lui avait fait construire sur le plateau de Chassey une cabane maçonnée pour le mettre à l'abri des intempéries. Cette cabane était fermée par une porte en fer, pour défendre les trouvailles contre les maraudeurs (1).

En somme Loydreau a contribué plus que quiconque à exhumer les richesses de cette station que M. Déchelette a comparée à une Pompeï néolithique. Si les préhistoriens élèvent, dans l'avenir, un monument commémoratif au camp de Chassey, pour conserver le souvenir de ses premiers explorateurs, le buste de Loydreau devra être placé à côté de celui de Flouest.

Voici maintenant une nomenclature sommaire des pièces appartenant à la collection Loydreau exposées dans les vitrines du musée d'Autun.

SILEX, QUARTZ ET PIERRE.

Rognons et débris, nucléis ; premières ébauches, ébauches avancées ; fragments de quartz en grand nombre ; grattoirs allongés, scies à encoches, grattoirs discoïdes, retouchoirs, tranchets, grandes lames, lames minces, petits perçoirs. — Tranchets et pointes de flèches en QUARTZ. — Javelots et pointes de flèches triangulaires, à tranchant transversal, à base concave, en feuille de laurier. Pointes de flèches pédonculées et losangées, barbelées et pédonculées.

Ebauches de haches polies ; haches polies de formes variées,

(1) Voir la notice biographique sur Edouard Loydreau, 1819-1903, dans les *Bulletins de la Société d'histoire de la médecine*, novembre 1925, par G. Variot.

herminettes, haches marteaux, doubles haches, affutoirs, ciseaux, casse-têtes ; percuteurs, broyeurs, meules.

Il a été groupé à part une collection d'outils en silex du Grand-Pressigny, trouvés également à Chassey.

OBJETS EN OS ET EN CORNE DE CERF.

Nombreux petits poinçons en os ; grands poinçons en os ; poinçons effilés, dont quelques-uns sont percés d'un chas. — Ciseaux, lissoirs, écorçoirs ; nombreux os appointés dont la partie non travaillée servait de manche ; gaines de haches, les unes simples, les autres à bec ou à talon en corne de cerf. Nombreuses ébauches d'emmanchures en bois de cerf. Pointes de bois de cerf perforées, casse-têtes, outils et manches d'outils en bois de cerf. Une petite hache marteau en bois de cerf ; un récipient creusé dans la meule d'un bois, meules évidées.

POTERIES.

Vases de l'époque néolithique et énéolithique, et de l'âge du bronze, dont beaucoup sont reconstitués avec de nombreux et importants fragments, de formes très variées parmi lesquels on remarque une écuelle à double récipient ou vase conjugué. — Importante collection de cuillers, de cinq types différents, depuis la petite cuiller jusqu'à la cuiller à pot de grande dimension. — Grains de colliers en terre cuite. — Très nombreuses fusaïoles de formes variées, plates ou allongées ; nombreux débris de vases ornés, de panses de vases ornés ; très nombreuses anses funiculaires à trous verticaux ou horizontaux, anses en flûtes de Pan, ou anses multiforées, anses mamelonnées, etc...

OBJETS DE PARURE.

Dents d'ours perforées, dents de castor travaillées, dents de sangliers dont quelques-unes perforées. — Coquillages naturels ou fossiles ; grains de spongiaires ; une perle d'ambre, pendoques et amulettes de différents genres ; bracelets et rondelles en schiste ; doigtiers d'archers.

Objets en métal de l'âge du cuivre et du bronze, de la période d'Hallstatt, de la période beuvraisiennne et de la période gallo-romaine.

LE TUMULUS DE DUERNE

(Rhône).

PAR

Emmanuel BERGER (1).

En dehors des stations paléolithiques et néolithiques de la vallée de la Saône, mentionnées et explorées par MM. CHANTRE et SAVOYE, les restes préhistoriques sont très rares dans le Rhône. Il convient donc d'appeler particulièrement l'attention des curieux et des fervents de la préhistoire sur un monument remarquable qui, à ma connaissance, n'a pas été signalé ou décrit, cela d'autant plus probablement qu'à cause de l'envahissement progressif des cultures autour de lui, il menace d'être de plus en plus isolé et ignoré.

Il s'agit d'un tumulus situé sur la commune de Duerne, sur un point culminant des montagnes du Lyonnais, à l'altitude de 881 mètres, à environ 5 à 600 mètres de l'église du lieu. Une carte de la région remontant à 1850 le désigne sous le nom de « Cret des Fées » et c'est sous ce nom qu'il est le plus souvent appelé. En patois, on dit : *Cret dou Fayes*, c'est-à-dire « Cret des Brebis ». C'est un point géodésique qui a servi à confectionner la carte de la région. Il est désigné par les topographes comme « Signal de la Faye ». Ce qui rappelle la véritable étymologie. Le monument est formé d'un amoncellement de grosses pierres dénommé Gall-Gall. Tel que j'ai pu le voir il y a quelques années et tout récemment il comprend, au centre, un tas

(1) Communication faite à Lyon, en 1926, au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.

conique de grosses pierres entouré par un autre cercle de pierres formant couronne et plateforme autour de lui. Les pierres du sommet de la plateforme paraissent avoir été un peu dérangées par les touristes qui étaient autrefois, avant que des champs ne l'entourent, attirés par le site et l'admirable panorama des montagnes environnantes ; mais la forme ne semble pas avoir été sensiblement altérée. Ce qui doit le plus attirer l'attention des préhistoriens c'est l'existence, autour de lui, d'une enceinte formée d'au moins trois ou quatre amas de grosses pierres rangées en cercles concentriques qui, tout en s'éloignant et en s'élargissant, suivent la pente de la montagne. C'est par là que se décèle la signification du monument et l'intention qu'ont eu les néolithiques en accumulant et rangeant ainsi une telle quantité d'énormes pierres. Il y a une quinzaine d'années on pouvait contempler, d'un seul coup d'œil, tout l'ensemble du monument et des rangées de pierres. L'envahissement de la végétation masque, aujourd'hui, quelques-unes d'entre elles.

Qu'est ce monument, ce Gall-Gall ? Il marque certainement une sépulture, la sépulture d'un mort illustre, certainement très illustre si l'on en juge par l'entassement formidable constaté autour de lui pour honorer sa mémoire. Peut-être contient-il un dolmen comme dans les cas les plus nombreux ? Appartient-il à l'âge du bronze ? C'est possible. Des préhistoriens très avertis pourraient le supputer. Seule une fouille méthodique pourrait arracher le mystère enfermé dans ses flancs. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'elle serait longue, difficile et coûteuse.

Le premier vœu à exprimer c'est que quelques-uns de nos confrères congressistes de Lyon puissent aller se rendre compte sur place de l'importance du monument et de l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'il fut préservé et conservé à la commune de Duerne comme un témoignage de ce qu'ont pu y accomplir leurs lointains ancêtres et qu'il fût, s'il en est ainsi jugé, l'objet d'une proposition de classement parmi les monuments historiques et mégalithiques, projet qui pourrait être appuyé par notre éminent confrère, M. Adrien de Mortillet, qui est membre de la Commission des Monuments Historiques.

Le monceau de pierres du monument se défendra longtemps de lui-même, par sa masse, mais il est à craindre qu'il tente des entrepreneurs et que, tôt ou tard, il arrive à être exploité comme

carrière ou utilisé comme pierres de construction, et qu'ainsi il pourrait être grignoté ou anéanti.

Il est déjà fort regrettable que ce qui pourrait être un lieu de tourisme attrayant soit, de plus en plus, encerclé par les cultures diverses qui empêchent son approche. Ainsi isolé il est perdu pour la commune de Duerne. Le moins qu'on puisse chercher à réaliser, le plus tôt possible, c'est le rétablissement de l'ancien chemin qui existait autrefois et conduisait directement au monument. Il devrait être aménagé de telle sorte qu'il offre toujours un accès facile et permanent.

Je souhaite fort que mes confrères et compatriotes lyonnais s'associent à ces vœux.



LE QUESTIONNAIRE D'ETHNOGRAPHIE

de M. Louis MARIN.

Malgré ses nombreuses occupations comme Ministre et comme Député, M. Louis Marin, homme d'une rare et féconde activité, trouve encore le moyen de consacrer à la science une bonne partie de son temps. Directeur de l'Ecole d'Anthropologie de Paris et Président de la Société d'Etnographie de Paris, institutions auxquelles il est entièrement dévoué, il a publié récemment, sous le titre de : *Questionnaire d'Etnographie*, un très utile ouvrage, où est résumé, dans un ordre parfait et avec une clarté qui le met à la portée de tous, l'ensemble des questions, si multiples et si diverses, de nature à intéresser à un titre quelconque l'ethnographe. Ce livre, extrait du Bulletin de la Société d'Etnographie, comprend 130 pages in-4°. C'est une excellente *table d'analyse ethnographique*. Les palethnologues, les archéologues, les explorateurs et d'une manière générale tous les chercheurs trouveront en elle un guide précieux, un *vade-mecum* indispensable pour leurs travaux.

En voici, du reste, le préambule et les grandes divisions :

« Les études *ethniques* portent sur les *civilisations* ou ensembles de conceptions collectives, suivant lesquelles les groupements humains règlent leur vie commune.

Catégories nettement déterminées dans la hiérarchie des connaissances humaines, elles comprennent des études *spéculatives*, cherchant à établir, à expliquer ce qui été ou ce qui est, et des études *pratiques*, ayant pour objectif d'agir sur les civilisations ou leurs éléments, de les transformer et, comme condition, de les évaluer.

Chaque groupe d'études spéculatives, déterminé par un

domaine de phénomènes particuliers, comporte des études *concrètes* auxquelles s'adaptent les méthodes de l'histoire et de la géographie ; puis, des études *scientifiques* où sont cherchées les formes et les lois générales ; enfin, des études *philosophiques*, établissant l'unité entre les divers éléments de ce domaine et, aussi, entre ces derniers et l'ensemble des objets du savoir humain.

Il en est ainsi de la partie spéculative des études ethniques : les *sciences* ethniques, qui en sont le cœur, se sont constituées en une partie *descriptive*, l'ethnographie, qui généralise les concepts vivant et agissant en un grand nombre d'individus, et une partie *explicative*, l'ethnologie, qui cherche les causes et les effets des civilisations ou de leurs éléments.

Etude descriptive, ne cherchant ni à expliquer, ni à évaluer, l'ethnographie analyse, d'une part, les civilisations, soit dans l'*ensemble* de leurs éléments, — dont elle fait le *bilan* comportant tous les concepts qui règlent, semblablement ou en accord, l'activité des hommes, — soit dans leur *évolution* ; elle les étudie aussi, d'autre part, dans leurs réalisations concrètes, c'est-à-dire dans les *peuples* qui ont été ou qui sont, dans l'espace et dans le temps, les supports de ces conceptions et qui ont conçu ces dernières, les ont fait vivre, répandues ou fait progresser.

Les procédés d'*analyse* sont la base des méthodes de cette étude ; ils servent, d'ailleurs, en même temps, à l'ethnologue et au sociologue, comme à l'historien ou au géographe ; ils aident le praticien politique ou colonial, aussi bien que le savant.

L'instrument fondamental d'analyse ethnique est la *table*, susceptible d'étudier toutes les civilisations, des plus complexes, comme la civilisation occidentale, aux plus simples, comme les plus primitives. Elles gagnent, en effet, à s'examiner toutes avec les mêmes méthodes : en principe, elles sont de même nature et de même anatomie ; en fait, une table d'analyse commune fait mieux percevoir et comprendre les plus fines nuances des unes et des autres.

A l'heure présente, les civilisations *exotiques* sont bouleversées et risquent de perdre nombre de leurs éléments caractéristiques ; au sein de chacune des grandes civilisations, bien des *coutumes* sont menacées ; dans chaque pays, les survivances *provinciales* disparaissent avec rapidité ; en revanche, l'étude approfondie des civilisations *disparues* fait de grands progrès :

le relevé *précis, ordonné*, des connaissances ethniques est donc urgent pour la science pure. Il l'est aussi pour l'*appréciation* de toutes les innovations qu'en matière ethnique l'homme, revenant sans cesse aux mêmes initiatives, croit, à chaque heure, inventer sous nos yeux : telle habitude alimentaire, telle revendication politique, telle conception religieuse ont été maintes fois réalisées ; la civilisation occidentale, par exemple, a eu cette fortune qu'elle a dû son progrès au travail continu de la pensée constructive et de la pensée critique ; qu'elle a été battue sans cesse en brèche et, par conséquent, éprouvée, non seulement par toutes les imaginations nouvelles venant vraiment d'un effort de pensée, mais par la reprise éternelle de tous les rêves faciles. Toutes les conquêtes de la civilisation que représente l'Occident nécessitent des réflexions profondes pour qu'on prenne conscience de leur valeur ; qu'on puisse les comparer à d'autres, les reconnaître non seulement comme bonnes, mais comme les meilleures ; considérer, parmi elles, celles qui, essentielles à la vie, ne pourraient être remplacées et, surtout, celles qui sont des progrès incontestés et que, à aucun prix, il ne faudrait abandonner. Aujourd'hui, l'action brusquée de l'Occident sur toutes les autres civilisations du globe modifie profondément celles-ci ; jadis, une première prise de contact a eu lieu grâce à nos missionnaires et à quelques voyageurs ; puis la colonisation a été une action, spécialisée à certains pays, mais plus profonde ; enfin les moyens de communications rapides, dès le milieu du *xix^e* siècle, ont facilité notre emprise intellectuelle et, surtout, économique ; mais la grande guerre vient d'accentuer les relations mondiales : le monde resté extérieur au cœur de l'Occident subit maintenant avec vigueur l'emprise de ce dernier. Nulle part, cette action ne vient plus seulement de l'extérieur ; les indigènes eux-mêmes en sont les grands propagateurs ; même quand ils prêchent la révolte contre l'Occident, ils s'inspirent plus ou moins consciemment de ses principes. Naturellement, les réactions se multiplient à la fois sous cette forme nationaliste d'agression contre l'Europe au nom des propres principes de celle-ci, mais aussi sous la forme du retour aux conceptions indigènes. Dans ce grand duel, il nous faut, quant à nous, dépositaires de la civilisation occidentale, bien connaître à la fois cette civilisation et ses antagonistes, la maintenir dans sa pureté et son avance, la faire connaître dans son intégrité. Pour juger plus

sûrement innovations et projets, il faut non seulement connaître les conceptions passées ou étrangères, mais pratiquer une même méthode de comparaison.

Or, aujourd'hui, historiens, géographes, sociologues, voyageurs, missionnaires, lorsqu'ils abordent des documents ethniques, procèdent universellement de la façon la plus incomplète et la plus désordonnée.

Enfants, jeunes gens ou hommes, quand ils s'aperçoivent avec peine qu'ils n'ont aucune connaissance méthodique ou sûre et, même, *aucune* connaissance sur les civilisations du passé ou du présent, notamment sur celles dont ils vivent, ni sur la civilisation en général, cherchent en vain des travaux ordonnés.

Une table d'analyse, au contraire, rend la recherche rapide, l'oblige à être complète et ordonnée; elle facilite l'exposition scientifique; elle aide puissamment la recherche des causes et des effets, ainsi que les tentatives d'évaluation rationnelle des civilisations ou de leurs éléments.

Aucune table d'analyse, en France, ne se trouve plus dans le commerce : la Société d'Ethnographie a donc jugé utile de publier celle que son président Louis MARIN avait composée pour ses élèves et fait utiliser, entre 1895 et 1905, par eux; ceux-ci, universitaires, sociologues, coloniaux, voyageurs en ont tiré pratiquement le plus grand profit et nous permettent de bénéficier du contrôle et du fruit de leur expérience.

De cette table très complète, nous avons éloigné, malgré leur immense intérêt, et, exclusivement pour rendre la brochure plus brève et plus pratique, quelques-unes des *subdivisions*, nécessaires en principe, mais d'application rare, et la plupart des *exemples* qui illustraient chacune des questions; de ces derniers, nous n'avons conservé que certains, particulièrement utiles à la compréhension d'idées présentées en style systématiquement concis et abstrait.

Evidemment trop simplifiée, cette table d'analyse sera suffisante; nos collègues la considéreront comme une *base* d'études et voudront bien communiquer au secrétariat de la Société leurs remarques, critiques et compléments.

Analyse d'une Civilisation.

Tous les éléments constituant une civilisation doivent être ana-

lysés; ils doivent l'être dans l'ordre le plus rationnel et le plus logique, en même temps que le plus fécond et le plus facile à pratiquer, à la fois comme recherche et comme exposition; toute étude d'un élément spécial doit être conduite comme si cet élément s'examinait à sa place normale dans la civilisation à laquelle il appartient.

Si imbriqués les uns dans les autres que soient ces éléments, la pratique a montré qu'ils formaient trois grandes catégories : les uns visent l'HOMME PHYSIQUE et son activité spécialement *matérielle*; d'autres, l'HOMME PSYCHIQUE et son activité *mentale*; d'autres, l'HOMME SOCIAL et ses relations avec ses semblables.

Pour l'ethnographe, comme pour l'ethnologue, cette division fondamentale se maintient à la fois en elle-même et dans les réactions qui se constatent entre les éléments de chaque catégorie; quelques exceptions n'ont été introduites dans la présente table que pour les commodités évidentes d'une pratique simplifiée. »

Les grandes divisions adoptées par l'auteur peuvent donner une idée de la manière à la fois claire et rigoureuse dont sont classées les matières contenues dans cet important ouvrage :

I. — VIE MATÉRIELLE.

Besoins = Alimentation. — Soins personnels. — Vêtement. — Habitation. — Mobilier et outillage.

Coutumes de travail matériel = Coutumes agricoles. — Coutumes industrielles. — Coutumes commerciales.

Distribution des éléments matériels dans l'espace et dans le temps = Distribution des villes et des villages. — Distribution du temps.

II. — VIE MENTALE

Instruments de connaissance = Language. — Ecriture.

Connaissances spéculatives = Connaissances concrètes. — Connaissances scientifiques.

Connaissances pratiques = Arts de la matière inanimée. — Arts de la vie. — Arts libéraux. — Arts sociaux.

Conceptions philosophiques ou religieuses = Croyances et rites particularisés au monde visible. — Monde surnaturel. — Cultes et faits religieux.

III. — VIE SOCIALE.

Faits sociaux = D'ordre matériel : physiologique, physique. — D'ordre mental : action sur l'intelligence, la sensibilité, la volonté, la personnalité. — A base matérielle.

Éléments sociaux = Éléments permanents. — Éléments contingents. — Éléments individuels.

Sociétés = Sociétés d'origine ou d'histoire communes : Famille. — Sociétés nationales. — Sociétés fondées sur les relations personnelles. — Relations de civilité. — Sociétés électives. — Sociétés déterminées par leur but. — Sociétés professionnelles. — Sociétés civiques.

LA VIE DES HOMMES FOSSILES ET DES MAMMIFÈRES

*expliquée à l'aide de l'anatomie et de la physiologie
comparées de l'appareil masticateur*

PAR

M. Henri SANIELEVICI.

(Travail analysé par M. G. COURTY).

Il vient de paraître (1^{er} avril 1926) dans le *Bulletin de la Société roumaine des Sciences*, un volumineux travail fort curieux sur l'évolution de la vie des mammifères considérée d'après l'intervention des fonctions dentaires. On apprendra non sans intérêt, qu'après vingt-six ans d'études sur le sujet, l'auteur partant des vues de Lamarck, arrive à faire foin des théories biologiques des mutations, des sélections, des chromatines, etc., etc., pour se déclarer fidèle adepte du vrai lamarkisme : « la fonction fait l'organe ». M. H. Sanielevici tient compte de l'ampleur des conséquences qu'on peut tirer de cette formule par le simple jeu de l'influence du milieu ambiant. Il faut avouer que M. Sanielevici fait montre d'une grande hardiesse en même temps que d'une certaine originalité en annonçant que l'appareil de l'homme de Néanderthal, par exemple, trahit le genre de nourriture de cette race.

Pour ce qui est inscrit dans l'appareil masticateur du mammifère, il a fallu trouver l'alphabet de cette écriture. M. Sanielevici semble l'avoir rencontré après avoir fait l'étude de tous les mammifères exposés au musée zoologique de Göttingen.

La hauteur de la mâchoire, la largeur du palais, la forme de l'angle indiquent le genre de nourriture en usage par eux.

En s'aidant des données de paléophytologie, de paléoclimatolo-

gie, de paléogéographie, il reconstitue le milieu dans lequel évoluent les mammifères. Déjà, le P^r O. Abel, de l'Université de Vienne, indiquait en 1912 l'état de la paléobiologie, mais il ne s'arrêtait qu'au rapport existant entre l'organe et la fonction.

M. Sanielevici étudie le rapport de la fonction avec le milieu. En se dirigeant dans le vrai lamarckisme, il voit « des mammifères du secondaire se transformer en lémuriens au début du tertiaire par leur passage des forêts de gymnospermes non ramifiés, dans les bois ou les maquis d'angiospermes ramifiés, sous l'écorce desquels ils cherchent des larves et des insectes pendant la sécheresse. Durant le miocène lorsque les forêts de dicotylédones s'étendent de toutes parts et que les insectes et les colimaçons deviennent rares, le lémurien « *Adapis* » se transforme en anthropoïde « *Pliopithecus* » mangeur de glands et autres fruits analogues. Durant le pliocène, lorsque l'Europe acquiert un climat plus continental favorable au noyer, *Pliopithecus* se transforme d'une part dans le centre de l'Europe en *Dryopithecus* mangeur de noix ; et d'autre part, dans les steppes rocheuses du sud de l'Europe, en *Oropithecus*, cynocéphale mangeur d'oignons et de tubercules. A l'approche du glaciaire, à cause de la disparition presque totale du noyer qui n'aime ni le froid ni l'humidité, le *Dryopithecus* descend des arbres et devenant mangeur de noisettes, bipède et homme, il invente le premier outil en pierre et construit des abris : c'est l'*Anthropopithecus* !!

Anatomiquement parlant, l'auteur arrive à formuler cette loi tirée de la hauteur de la mâchoire que cette dernière dans la portion où sont implantées les dents, dépend des excitations trophiques résultant des pressions exercées sur les dents pendant leur fonctionnement. Cette hauteur est par suite proportionnelle au degré de concentration de la nourriture, à la dureté de l'aliment, etc., sans l'être à l'âge de l'individu.

La végétation aurait donc eu une grande influence sur l'appareil masticateur de certains mammifères. Du fait de passer d'une nourriture molle à une nourriture dure, l'animal rétrograde au point de vue des dents.

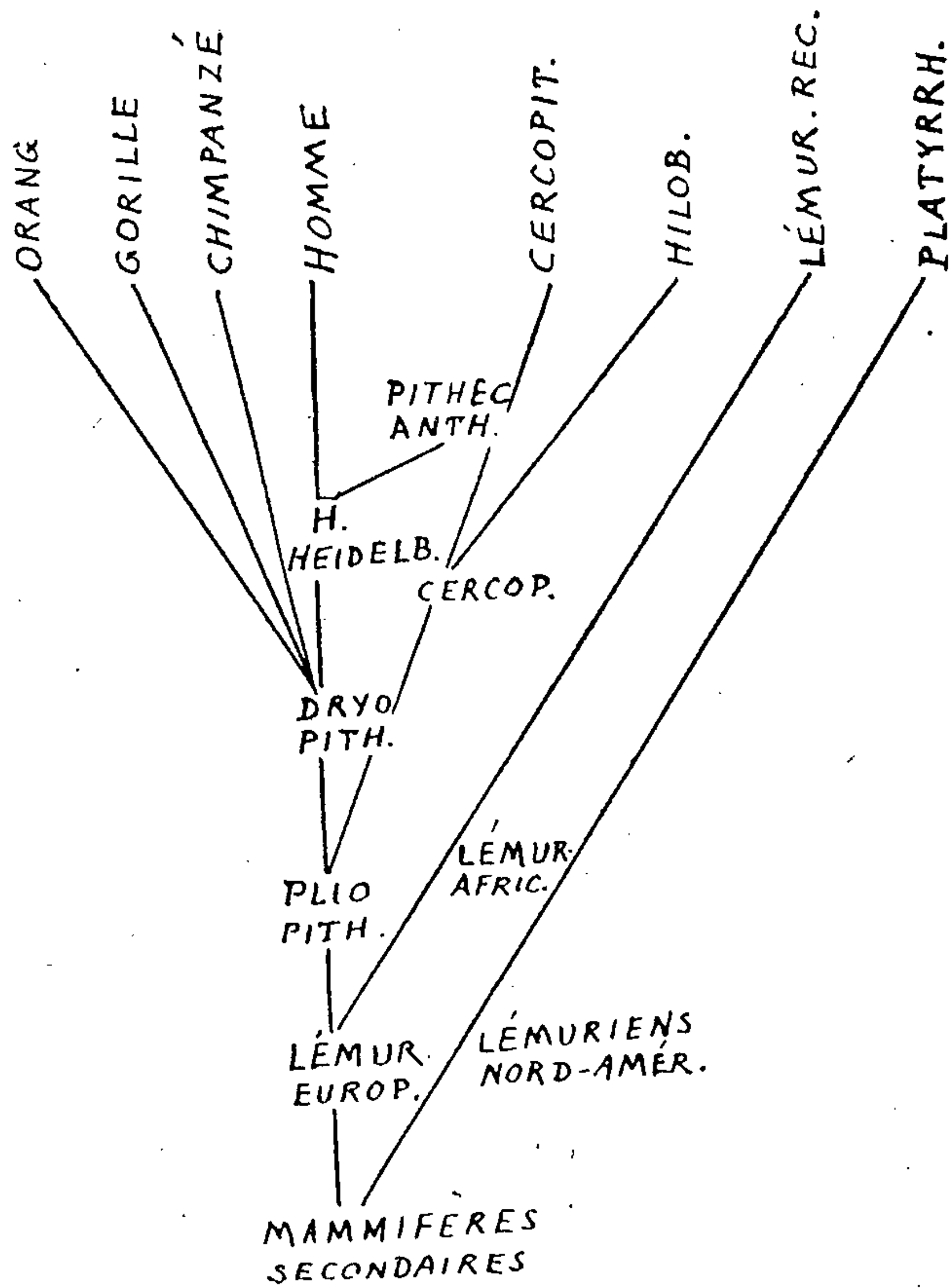
Pour ce qui regarde l'homme chelléen, la mâchoire de Mauer offre des incisives et des canines plus usées que les molaires. Cette remarque indique à M. Sanielevici que l'homme de Heidelberg s'est nourri de noisettes et non de noix, car la noix ne peut pas être brisée avec les incisives. La nourriture serait la cause principale de la différenciation des races.

Chez l'homme de la Chapelle-aux-Saints, les branches verticales du maxillaire inférieur sont très larges, moins que chez l'homme de Mauer. A leur face interne, les rugosités pour l'insertion du muscle ptérygoïdien interne sont très accusées. La puissance des muscles ptérygoïdiens implique une mastication plus broyante que coupante, autrement dit un régime plus végétarien. L'homme de Néanderthal s'est nourri probablement dans certaines régions, de fruits dans le genre des pommes et poires sauvages, et dans d'autres régions, d'herbes, de racines, de fruits, d'arbustes (aliments qui demandent tous des molaires plus grandes que celles de l'homme de Heidelberg, et partout aussi des colimaçons, du gibier, etc. La taille des dents est en rapport avec la dureté et la grosseur de la bouchée. L'homme de Mauer était entièrement herbivore, de là les dimensions de sa mâchoire. La petitesse relative de ses dents vient de sa nourriture délicate. L'homme de Néanderthal au contraire prenait surtout de la nourriture animale, de là, la mâchoire plus basse, les dents plus grandes par suite de la dureté de sa nourriture.

M. Sanielevici envisage l'homme chelléen : *H. Heidelbergensis* au point de vue de l'intelligence. D'après lui, l'intelligence de cet homme était la même que celle de l'anthropopithèque, c'est-à-dire exactement celle de sa capacité crânienne. Voici d'ailleurs ci-dessous, le tableau sur la phylogénie des primates tel qu'il le conçoit.

Quant à l'homme de Néanderthal, M. Sanielevici compare sa mandibule à celle du Mongol et surtout à celle de l'Esquimau. La dureté de la nourriture du Mongol est indiquée par la saillie de l'arcade et le renflement de l'angle. *Homo neanderthalensis* a mangé un aliment de nature animale avec des coquilles qu'il brisait sur ses molaires. C'est de cette façon que la denture en est arrivée au point d'usure où nous la voyons.

Nous n'avons fait que rapporter ici très impartialement les opinions personnelles de M. Sanielevici sans les discuter. Nous nous demandons maintenant si c'est à cause de la denture ou du genre de nourriture que l'espèce humaine actuelle met par rapport aux groupes simiesques, si longtemps à se développer physiquement.



NOTES ET NOUVELLES

Au sujet des mégalithes de l'Aube.

La Tribune de l'Aube a reçu et publié dans son numéro du 16 décembre 1926, la lettre suivante :

Troyes, le 12 décembre 1926.

« Connaissant l'intérêt que vous portez aux monuments mégalithiques, je me permets de vous signaler un péril qui les menace dans le canton de Marcilly où une importante maison de l'Est achète les grès à des prix avantageux.

« Or, il y a très peu de monuments mégalithiques classés ; les deux dolmens de Marcilly ne le sont pas, les polissoirs de Pouy, du bois de Fay (territoire de Rigny-la-Nonneuse) ne le sont pas ; la limite en pierres levées, bien éclaircie aujourd'hui, qui existe entre Bercenay et Lanneray ne l'est pas ; elle fut signalée jadis par M. Boutiot ; le menhir, dit Pierre à l'abbé de Saint-Loup-de-Buffigny ne l'est pas, et que d'autres encore !

« Nous avons dans notre région des pierres connues sous un nom dont l'origine se perd au loin : la Pierre à la cuillère, la Pierre aux chiens, etc., etc., chaque village a les siennes. Ne pourrait-on attirer l'attention des autorités locales sur ces restes du passé et obtenir qu'ils soient respectés ?

« Trancault, qui possédait six ou sept dolmens et plusieurs menhirs, n'a plus rien aujourd'hui, grâce au vandalisme d'un carrier qui, il y a plusieurs années, a tout fait sauter. Des polissoirs signalés par M. Lenoir, combien en reste-t-il ?

« Il serait bon d'attirer l'attention sur cet état de choses par la voix de la *Tribune*.

« X... »

A cette lettre, un des rédacteurs du journal. M. Gabriel Grolez, ajoute quelques très justes réflexions, dans lesquelles il dit entre autre :

Les monuments mégalithiques, malgré les progrès de la préhistoire, dressent encore une énigme sous les yeux des chercheurs. Nous avons besoin qu'ils demeurent pour nous éclairer encore dans une multitude de détails qui nous échappent.

Nous en savons bien peu en comparaison de ce que nous avons encore à en apprendre.

Il semblerait que rien ne serait plus facile que de conserver quelques grès dans un coin de fourré. Au moins ces monuments ne demandent aucune surveillance, ni aucuns frais de conservation.

Néanmoins, pour un mince profit matériel, on s'acharne contre eux. Que va-t-il nous en rester ? quelques dessins, quelques photographies. Et encore...

L'Aube est un des rares départements qui possédait de superbes vestiges de dolmens, de menhirs et de polissoirs. En les détruisant, on attente à sa richesse.

La question est d'importance. Elle doit intéresser aussi bien les Sociétés préhistoriques et archéologiques, que les Sociétés touristiques et artistiques.

Aussi nous faisons un appel en faveur de ces monuments à la Société Académique, à la Société Artistique, au Syndicat d'Initiative, à toutes les Sociétés Savantes de notre département.

Il faudrait sans retard appeler l'attention des Pouvoirs publics sur ces monuments ; éclairer les propriétaires, prévenir les municipalités, obtenir le classement des Beaux-Arts, etc...

Nous soumettons également cette requête à la Société Préhistorique de France. Ce ne sera pas trop de toutes ces interventions conjuguées pour conjurer le péril.

Cinquantenaire de l'Ecole d'Anthropologie.

L'Ecole d'Anthropologie de Paris a brillamment célébré le Cinquantenaire de sa fondation, le mercredi 3 novembre 1926, sous la présidence de M. Edouard Herriot, Ministre de l'Instruction Publique, assisté de M. Louis Marin, directeur de l'Ecole d'Anthropologie.

Une nombreuse assistance se pressait dans la Salle des Cours de l'Ecole, où a eu lieu, à 15 heures, la réunion.

Après les discours et un historique de l'Ecole lu par le professeur G. Hervé, de nombreux délégués étrangers, venus spécialement pour la circonstance, ont adressé les allocutions les plus flatteuses à l'Ecole et à son fondateur, le Dr Paul Broca.

A l'occasion de cette fête, l'Institut International d'Anthropologie avait organisé pour le lendemain 4 novembre, à 15 heures, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de Médecine, une séance au cours de laquelle des savants de divers pays : MM. A. Niceforo, de Naples ; K. Stolyhwo, de Varsovie ; Ch. Fraipont, de Liège ; E. Pittard, de Genève, et K. Absolon, conservateur des Musées de Moravie, ont présenté d'intéressantes communications. Celle de ce dernier avait pour les préhistoriens un attrait tout particulier.

Elle concernait les résultats des fouilles considérables entreprises sous sa direction à Vistonice, nouvelle et importante station paléolithique de Moravie, sorte de lieu de campement d'une vaste étendue, dont l'exploration demandera encore de nombreuses années. On a rencontré là, dans une épaisse couche de terre argileuse, une prodigieuse quantité d'ossements de Mammouth. Par places, ces os paraissent avoir subi un triage. Il y a, notamment, sur certains points des amas de défenses qui ont tout l'air d'avoir constitué des dépôts ou des réserves d'ivoire. Associés aux innombrables restes de mammouth, on a également trouvé, mais en très petit nombre, quelques débris appartenant à d'autres espèces animales, parmi lesquelles figurent entre autres le Rhinocéros, le Lion et le Loup.

L'industrie, bien que moins abondante que les ossements, ne fait pourtant pas défaut. Elle comprend des instruments en pierre, surtout en quartzite, ainsi que des objets en os.

Il a aussi été recueilli des œuvres d'art très curieuses, dont les plus remarquables sont : une superbe petite tête d'ours et une très belle statuette de femme, qui n'est pas sans analogie avec celles découvertes en France et en Russie.

Ces statues, que l'on a d'abord cru être en terre cuite, ont été reconnues comme étant en os. Il est même très probable qu'elles sont en ivoire, matière qui se prête mieux à la sculpture.

Congrès de Constantine.

Le Congrès de 1927 de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences se tiendra à Constantine, pendant les vacances de Pâques, du 10 au 24 avril. C'est le moment le plus favorable pour un voyage en Algérie.

Sous la haute autorité de M. Morinaud, député et maire de Constantine, avec l'aide de M. Callot, proviseur du Lycée, un Comité local s'est constitué.

Un comité des fêtes s'organise, de façon à rendre le séjour de Constantine aussi agréable que possible.

Des excursions sont prévues dans tout le département et l'excursion finale conduira les congressistes en plein désert.

D'importantes réductions seront accordées sur les chemins de fer algériens, et la Compagnie Générale Transatlantique promet aussi des facilités pour les passagers.

Le plus grand nombre possible de congressistes seront logés dans les lycées ou à l'école primaire supérieure, ce qui réalisera pour eux une importante économie.

Pour les hôtels, il sera bon de retenir les places à l'avance.

La 11^e section (Anthropologie) sera présidée par M. Maurice Reygasse, administrateur principal, à Tébessa.

Congrès des Sociétés Savantes.

Le soixantième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements se tiendra en 1927 à Paris, à la Sorbonne. La séance d'ouverture aura lieu le mardi 19 avril et la séance de clôture le samedi 23 avril.

Au programme de la section d'archéologie figurent les questions suivantes :

1^o Signaler les nouveaux gisements se rapportant à l'industrie préchelléenne.

2^o Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes, les rochers isolés ou les dolmens, ainsi que les nouvelles découvertes de statues-menhirs.

3^o Signaler les incisions sur rochers.

4^o Etudier la construction des dolmens, en déterminer les diverses variétés et signaler les vestiges de constructions antiques autour des dolmens.

5^o Décrire les types nouveaux de l'outillage de pierre spécialisé dans un gisement déterminé.

6^o Décrire les divers aspects de l'industrie néolithique dans une région déterminée.

7^o Etudier dans chaque département et dans nos possessions de l'Afrique du Nord les sépultures préromaines en décrivant systématiquement leur mobilier funéraire.

8^o Indiquer et décrire les trésors de monnaies gauloises.

Ce sont d'ailleurs presque tous les ans les mêmes questions qui reviennent. Il faut croire qu'on ne met pas beaucoup d'empressement à y répondre.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris récemment la mort de :

— M. LE VICOMTE AMÉDÉE DE CAIX-DE-SAINT-AYMOUR. Ce distingué collègue est surtout connu des préhistoriens par la découverte, en 1867, et l'exploration de l'allée couverte dite le « Cimetière des Anglais », à Vauréal (Seine-et-Oise). Le riche mobilier funéraire que renfermait ce mégalithe a fait, de sa part, l'objet d'une très intéressante et très complète monographie.

De Caix-de-Saint-Aymour reprit en 1874 la direction de l'*Indicateur de l'Archéologue*, fondé par G. de Mortillet, revue à laquelle succéda le *Musée Archéologique*.

— M. LE COMMANDANT GIMON, décédé à Nîmes dans sa 60^e année. Il eut beaucoup à souffrir de sa captivité en Allemagne au cours de la dernière guerre. Membre fervent de la Société Préhistorique Française, qui doit lui consacrer une notice nécrologique, due à la plume de son collègue et ami, M. le Dr Emile Soubeiran. Il fouilla en dernier lieu ce qui restait encore des dépôts archéologiques de la Grotte de la Salpêtrière au pied du Pont du Gard.

— M. MAX LOHEST, né à Liège, le 8 septembre 1857, décédé dans cette ville le 7 décembre 1926. Président de la Société Géologique de Belgique, professeur à l'Université de Liège, professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Liège, il se fit un nom parmi les préhistoriens belges, surtout par la part qu'il prit à l'étude des ossements humains rencontrés devant la grotte de Spy. Il publia notamment, en collaboration avec J. Fraipont, dans les Archives de biologie belges (1887), un excellent mémoire sur

cette trouvaille, intitulé : *Recherches sur les ossements humains découverts à Spy et détermination de leur âge géologique.*

— M. JULIEN VINSON, récemment décédé, était avant tout un linguiste. Professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, il fut aussi, durant ces dernières années, professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Paris, où il fit un cours de linguistique. Membre de la Société d'Anthropologie de Paris depuis 1877, il y fit des communications concernant particulièrement la langue Basque et le Tamoul. Outre un très grand nombre d'études de linguistique, il a publié, en 1888, dans la Bibliothèque Anthropologique, un très intéressant ouvrage sur : *Les Religions actuelles ; leurs doctrines, leur évolution, leur histoire : Peuples sans religion, Fétichisme, Brahmanisme, Bouddhisme, Parsisme, Judaïsme, Mahométisme, Christianisme, Sectes extravagantes.*

Dix jours après son décès, nous avons eu le très vif regret d'apprendre celui de Madame Vinson, son épouse.

— M. MARCEL LEROY, ingénieur des chemins de fer de l'Etat. La Société Préhistorique Française, dont il était membre, a été informée tout dernièrement de son décès au Havre, où il habitait.
